

SOMMAIRE

CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

n°86 deuxième trimestre 2004

Sommaire.....	57
Informations.....	58
Courrier des lecteurs.....	59

ETUDES

- Les La Trémouille et le protestantisme au XVIe et au XVIIe siècle par J.-L. TULOT (suite)	61
- La famille Acere par Thierry du PASQUIER.....	99
- Armateurs et négociants cordelais, la famille Sigal par Denis FAURE	104
Questions.....	108

Aucune reproduction intégrale ou partielle des articles parus dans les cahiers ne peut être faite sans autorisation de la S.H.P.F.

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Cahier tiré à 350 exemplaires
Dépôt légal: juin 2004
Commission paritaire des publications
et agences de presse: certificat
d'inscription n°65.361

Directeur de la publication :
Jean-Hugues CARBONNIER

Prix au numéro: 6,5 euros

INFORMATIONS

Nous avons relevé dans le numéro 25, du 1^{er} trimestre 2004 de la *Revue L'Entraide généalogique*, un article d'Henri Blanquière, signalé par Jacques Rumeau, pages 30-33, concernant les protestants de Calmont (Ariège) au XVII^e siècle.

Les livres de tailles de 1645, 1642 et 1654 à 1658 permettent de distinguer les catholiques des protestants. Il est donné une liste de 169 familles présumées protestantes.

* * * * *

Nous avons relevé dans le numéro 28, de décembre 2003 de la revue *Origines Ardéchoises*, des indications sur la famille Jarjat.

Isaac Jarjat, tailleur d'habits, de Leyraud, Silhac, âgé de 23 ans, fils de Pierre Jarjat et de Jeanne Delarbre, du mont Silhac, épouse le 5 mai 167 au temple de Vernoux, Anne Madeleine Verseil, âgée de 27 ans, fille de Uzupère Verseil et d'Isabeau Ponton, des Collognes, Saint-Jean Chambre. Témoins : Jacques Mourier, cousin de l'époux, Jean Bardonnnet, cousin germain de l'épouse.

Ils ont trois fils : Jean-Pierre, Jacques et Etienne.

Par ailleurs le relevé de Baptêmes au temple de Vernoux : Marie Dejours, en 1672, Jean-Jacques Dejours en 1675.

COURRIER DES LECTEURS

M. Henri Depasse nous adresse le complément suivant à la suite de la parution de l'article de Mme Odile Jurbert, paru dans le Cahier du Centre de généalogie protestante n° 85 du premier trimestre 2004, intitulé : « Contribution à l'histoire du protestantisme dans le diocèse de Reims ».

A la page 15, on peut lire : « ... Abel de Lambermont, réfugié à Maastricht puis à Olne place de la Barrière ... »

Abel de Lambermont (+10.4.1732), belge d'origine liègeoise, fut pasteur au village d'Olne (actuellement en Belgique, province de Liège), de 1691 à 1720. Son fils Pierre-Abel lui succéda et fut pasteur à Olne de 1720 à 1758.

Je signale qu'Olne n'a jamais été l'une des places de la Barrière, places avec garnisons hollandais attribuées aux Provinces-Unies par le traité du même nom du 15 novembre 1715.

Olne faisait partie du quartier de Dalhem du duché de Limbourg, quartier rattaché aux Provinces-Unies par le traité de Munster le 30 janvier 1648.

L'Eglise protestante d'Olne a disparu en 1794, ses derniers membres ont émigré en Hollande ou se sont rattachés à l'Eglise de Verviers, la ville la plus proche.

(Réf. Collinet R. : « Histoire du protestantisme en Belgique au 17^e et 18^e siècles »).

LES LA TREMOILLE ET LE PROTESTANTISME
AU XVIe et XVIIe siècle
(suite)

(cf. cahier du CGP n°85)

5. MARIE DE LA TOUR D'Auvergne L'HÉROÏNE DE THOUARS

Comme la IIe duchesse de La Trémoille, Charlotte-Brabantine de Nassau, la IIIe duchesse de La Trémoille, Marie de La Tour d'Auvergne, est une figure à peu près totalement inconnue des historiens du protestantisme, pourtant, comme celle-ci, elle fut indubitablement une figure de premier plan dans le protestantisme français au milieu du XVIIe siècle. Les témoignages de ses contemporains concordent sur ce point. Le pasteur de Charenton Jean Daillé la désignait comme : « *la fameuse héroïne de Thouars* »¹ et Mlle de Montpensier la présentait comme « *une des plus illustres Dames de ce siècle* »². Au début des années 1660, Colbert de Croissy dans le cadre de son enquête sur le Poitou mettait en évidence sa forte personnalité :

¹ Hugues IMBERT, “ Registre de correspondance de Henri de La Trémoille, duc de Thouars ”, *op. cit.*, p. 134.

² Mlle de Montpensier, *Mémoires*, Chez Vender Hey, Anvers, 1730, 6 tomes en 3 volumes, tome III, p. 309.

« (...) d'un esprit élevé, qui sait se faire obéir dans l'étendue de ses terres, jusqu'à y établir des droits indus et à faire tout trembler sous son autorité »³.

Elie Benoist, fils de son concierge à Paris, pour sa part soulignait qu'elle était : « zélée pour la Religion qu'elle aimait du fond du cœur »⁴.

Le premier historien de Thouars, Drouyneau de Brie⁵ dans les *Mémoires de la Ville de Thouars* qu'il rédigea en 1742 à l'intention de l'intendant de Poitiers Le Nain⁶, s'attache surtout à mettre en évidence la conversion sincère du duc Henri de La Trémoille au catholicisme et porte peu d'intérêt à Marie de La Tour d'Auvergne, la décrivant comme « opiniâtrement retranchée dans sa croyance à la faveur d'un grand esprit et de beaucoup de lecture ». Souvenir tenu probablement de son grand-père qui fut leur contemporain, il rapporte que la duchesse dans les dernières années de sa vie « reprochoit » à son époux « continuellement sa conversion comme une foiblesse ». Notons que c'est Drouyneau de Brie qui le premier insista sur le fait que « Marie de La Tour bâtissoit le chasteau de Thouars », alors que « le duc son mary » se consacrait aux fondations pieuses.

C'est surtout, Pierre-Victor-Jean Berthre de Bournizeaux, écrivant sous la Restauration, qui en rassemblant les témoignages de Colbert de Croissy et de Drouyneau de Brie, contribua à établir l'image noire de la duchesse :

« (...) cette terrible Marie de La Tour, devant laquelle tremblèrent si long-temps les vassaux de la duché pairie. On ne reproche à sa mémoire aucune injustice ; mais, lors de la construction de son château, elle accabla le peuple de tant de rigueur que son nom a été long-temps maudit par les laboureurs et les artisans. En 1793, le peuple mutiné, s'étant porté au château, se jeta sur le portrait de cette princesse, le couvrit d'ordure en prononçant mille imprécations, et le pendit à l'une des fenêtres du château »⁷.

Dans un autre passage, Berthre de Bournizeaux va plus loin dans la diatribe, faisant apparaître cette fois ci les raisons réelles de son hostilité : la religion de la duchesse :

³ Charles DUGAST-MATIFEUX, *Etat du Poitou sous Louis XIV. Rapport au Roi et mémoire sur le clergé, la noblesse, la justice et les finances par Charles Colbert de Croissy...*, Fontenay-le-Comte, 1865, p. 94-95.

⁴ Elie BENOIST, *Histoire de l'Edit de Nantes*, Delft, 1693, 5 volumes, vol III, p. 56.

⁵ Drouyneau de Brie, né le 15 décembre 1695 dans la paroisse Saint-Laon de Thouars, avocat ducal à Thouars, dont le père et le grand-père avaient été prévôt provincial du duché de Thouars, est un bon représentant du siècle des Lumières, sensible aux problèmes démographiques et économiques. Favorable à la Réforme catholique du XVIIe siècle, il ne présente les protestants que sous l'apparence d'iconoclastes. Drouyneau de Brie est mort le 9 septembre 1755 à Argenton-le-Château.

⁶ Nous avons travaillé sur la copie en date du 1^{er} janvier 1656, conservée aux Archives nationales, dans le Fonds La Trémoille à la côte 1 AP 1050.

⁷ P. V. J. BERTHRE DE BOURNIZEAUX, *Histoire de Thouars*, Niort, 1824, p. 195. Berthre de Bournizeaux, né en 1769 à Thouars, descendait de trois générations de receveurs de tailles de Thouars. Il fut juge de paix du canton de Saint-Varent. Nostalgique de l'Ancien Régime, il a écrit notamment une Histoire de Louis XVI et une Histoire des guerres de la Vendée. Son acrimonie particulière envers Marie de La Tour d'Auvergne vise à faire oublier ses ancêtres protestants : son arrière-arrière grand-père Jean Berthre avait été le valet de chambre du prince de Tarente et son arrière-arrière-grand-mère Suzanne Favereau était la fille de Joseph Favereau, le procureur au siège de Thouars. Berthre de Bournizeaux est mort en 1836 à Thouars.

« Une femme altière, impérieuse, fastueusement prodigue, entêtée d'un faux zèle »⁸.

Berthre de Bournizeaux en fait dans ses allégations reflète les idéaux de la petite noblesse de province ruinée à la suite de la Révolution qui vivait chichement au XIXe siècle, ainsi que les préjugés de ce siècle tant contre les protestants que tant contre les femmes toujours suspectes de corrompre l'esprit des hommes⁹. Au XVIIe siècle une famille de haute noblesse comme les La Trémoille devait tenir son rang, c'est à dire avoir un certain train de vie. Critiquer les voyages à Laval, Vitré et à Paris de la duchesse est un non-sens. Elle devait se rendre en ces villes pour le suivi de ses affaires. Touchant les procès, il était normal qu'elle défende les intérêts de sa maison.

Il faut attendre à la fin du Second Empire Hugues Imbert pour avoir une réévaluation de la duchesse de La Trémoille :

« M. de Bournizeaux a voulu faire de Marie de La Tour une femme terrible devant laquelle tremblaient les vassaux de la duché pairie. Cette accusation n'a pas le moindre fondement. La correspondance et les écrits de la duchesse de Thouars témoignent de sa droiture et de ses sentiments d'humanité »¹⁰.

Les constructions, les voyages, les procès, reprochés à la duchesse, répondent aux nécessités et aléas de la vie. Les habitudes de luxe étaient par essence une manifestation de la vie noble qui n'étaient plus comprise au siècle de la bourgeoisie. En fait comme le souligne Imbert ce qui n'était pas pardonnée à Marie de La Tour d'Auvergne étaient « ses croyances religieuses et sa fermeté de caractère ».

Mais depuis Hugues Imbert aucune nouvelle publication ne lui a été consacrée. Sans doute parce que appartenant à la plus haute noblesse, Marie de La Tour d'Auvergne ne correspond pas à l'image républicaine que les historiens protestants entendent donner du protestantisme au Poitou et en général. Les historiens catholiques pour leur part se refusant à écrire sur une figure de la noblesse qui reste pour eux malgré tout une hérétique.

Une princesse de Sedan

Marie de La Tour d'Auvergne, née le 17 janvier 1601 à Turenne, était la seconde fille du duc de Bouillon Henri de La Tour d'Auvergne et de sa seconde épouse Elisabeth de Nassau. La correspondance d'Elisabeth de Nassau à sa sœur Charlotte-Brabantine nous a fait connaître quelques faits se rapportant à sa petite enfance. Dans sa lettre du 17 octobre 1601, elle en fait son portrait :

« Elle n'a plus de gale au visage, sans mentir, elle l'a bien agréable : c'est une petite bouche, des yeux les plus gays et bleus, les cheveux blons, le visage ront. les mains pas belle. Mais pour le visage, l'on me veut faire croire que sera une belle fille. C'est une petite courtode, ... ».

⁸ *Ibid.*, p. 199.

⁹ Citation empruntée à Jack Lang à propos de l'image négative que donnent Michelet et Lavis de Louise de Savoie. Jack LANG, *François I^{er} ou le rêve italien*, Perrin, 1997, p. 29.

¹⁰ H. IMBERT, *Histoire de Thouars*, op. cit., p. 282-285.

Dans sa lettre du 10 novembre 1601, Elisabeth de Nassau appelle pour la première fois sa fille cadette Marion. Elle dut être baptisée à Thouars lors du séjour qu'y fit la duchesse de Bouillon pendant l'été 1603 alors qu'elle quittait définitivement Turenne pour aller s'établir à Sedan¹¹.

Marion commença à écrire à l'âge de 5 ans. Elisabeth de Nassau écrivait le 29 mai à sa sœur :

« Marion vous écrit, je m'assure que vous trouveré que c'est fort bien pour son âge. Son mestre l'a louée fort et d'avoir sy bien apris en baguodant. Je ne luy en n'ay point veu écrire de sy bien que la vostre, c'est signé d'un grand amour. Celle qu'elle écrit a son petit mary, mon cher fils, je le nomme comme cella par vostre permission, n'est pas sy bien. Elle luy envoie de son ouvrage et de son mouvement que vous n'aurés pas désagréable. Le desus de ses lettres est d'elle, enfin tout sens ayde. Mesme, elle se melle d'otocrafier toute seule. sy elle continue a estre ainsy sage, sera sy plait à Dieu pour vous randre très humble ».

Marion aimait beaucoup son père et le suivait *« comme un petit page »*¹². Elle devint l'aînée à la suite de la mort à Paris au mois de novembre 1607 de sa sœur aînée Louise. C'est dans sa lettre du 15 mars 1609 qu'Elisabeth de Nassau l'appelle pour la dernière fois Marion, elle usera désormais du terme *« notre fille »*.

C'est avec une certaine réticence qu'Elisabeth de Nassau répondit le 18 janvier 1618 à la proposition de sa sœur à marier son fils à sa fille :

« (...) mon coeur, que vous diray-je sur l'honneur que vous nous faite de nous tesmoigner tant désirer que nous soions encor plus estroitement lyé. Vous savés mon coeur, comme je l'estime. J'ay trouvé que mon Monsieur en fait de mesme, mais nos affaires ne permettent que nous puissions sy tost marier nostre fille et nous aymons tant Monsieur vostre fils, que nous ne voudrions pour rien du monde retarder son bien sy s'offre, mais sy cela n'est point, je croy qu'il y a force raisons et bien fortes quy vous doivent faire désirer de luy voir un peu plus de âge devant que de le marier ».

Marie de La Tour d'Auvergne, à l'âge de 18 ans, épousa son cousin germain le duc Henri de La Trémoille¹³. Le contrat de mariage fut passé le 19 janvier 1619 et le mariage célébré le 18 février suivant à Sedan, un dimanche¹⁴.

La jeune épouse

Comme nous l'avons dit Henri de La Trémoille fut obligé de quitter très vite sa jeune épouse. Elle ne vint avec sa mère à Thouars qu'au mois de septembre.

¹¹ Lettre d'Elisabeth de Nassau du 7 juin 1603.

¹² Lettre d'Elisabeth de Nassau du 18 juin 1607.

¹³ *« Etant jeune », écrit en 1657 Marie de La Tour d'Auvergne, « je passois pour n'être ni fort belle, ni fort laide, et pour avoir plus d'agrément que de beauté. J'avois les yeux petits, un peu penchant aux deux bouts, d'un beau bleu et assez vifs, le nez fort laid, la bouche petite, et les lèvres fort rouges, le teint beau, le tour du visage entre le rond et l'ovale, le front trop grand, les cheveux d'un blond châtain fort déliés et assez longs ; et pour la taille, je l'avois des plus belles ; soit en forme, soit en sa hauteur. Je n'étois ni maigre, ni grasse, mais ayant plus de penchant vers la maigreur que vers l'embonpoint ».*

¹⁴ Lettre de Louise de Coligny à Charlotte-Brabantine de Nassau du 20 février 1619.

Le 17 décembre 1620, Marie de La Tour d'Auvergne donna le jour à son premier fils, Henri-Charles. Sa mère de retour de son séjour à Turenne et dans le Périgord assista à cette naissance. Au mois de janvier, elle vit avec regret sa mère partir à Sedan.

Marie de La Tour d'Auvergne à la suite de la naissance de son fils connut une dépression post-natale. Charlotte-Brabantine de Nassau l'envoya pendant l'été à Sedan. Henri de La Trémoille la rejoignit au mois d'octobre. Au printemps 1622, le jeune prince de Talmont fut envoyé à Sedan.

Marie de La Tour d'Auvergne revint à Thouars avec son jeune fils au début de l'année 1623. Elle était enceinte. Elle accoucha d'une fille au mois de mars 1623 qui ne vécut que quelques semaines. Son père étant décédée, elle partit avec Charlotte-Brabantine de Nassau pour aller consoler sa mère. Elles l'accompagnèrent à Paris où Elisabeth de Nassau alla prêter serment au Roi au nom de son fils. Marie de La Tour d'Auvergne se rendit ensuite à Thouars, puis rejoignit son époux à Laval et Vitré.

Henri de La Trémoille présidant l'ordre de la noblesse aux Etats de Bretagne, elle resta jusqu'au printemps 1624 à Vitré. Elle s'ennuyait beaucoup en Bretagne. Elle put enfin rejoindre Charlotte-Brabantine de Nassau à l'Ile-Bouchard où elle accoucha le 8 juin 1624 de son second fils : Louis-Maurice.

Pendant l'été 1625, Charlotte-Brabantine de Nassau et sa fille Marie se rendirent à La Haye, Henri de La Trémoille était à l'armée de Champagne et son frère Frédéric à La Rochelle. Marie de La Tour d'Auvergne pour sa part se rendit à Duras en Guyenne, pour aller voir sa sœur, Elisabeth. Mariée au printemps 1624 à Guy-Aldonce de Durfort, marquis de Duras, elle attendait son premier enfant. Le 9 octobre 1625, elle donna le jour à un fils : Jacques-Henri, futur maréchal de Duras. Marie de La Tour d'Auvergne revint à Thouars au début du mois de novembre. Elle prit à la fin de l'année le chemin de Vitré pour « *la nécessité des affaires* ». Ce voyage avait été jusqu'à présent différé à la suite de l'épidémie de peste qui sévissait dans cette ville¹⁵.

Premiers pas de maîtresse de maison

Le rôle des La Trémoille en ces années était limité par leur situation financière difficile. Dans son Mémoire justificatif de 1661, Marie de La Tour d'Auvergne souligne que son mari « *se voyoit endesté de près de 500 000 escus* ». Il fallut trancher dans le vif et vendre plusieurs terres en Bretagne. A la suite de la prise de position de son frère Frédéric le 17 avril 1625 en faveur des Rochellais, Henri de La Trémoille ne pouvait se rendre en Bretagne. C'est son épouse qui le suppléa pour aller parapher à Vitré les actes de ventes que ses agents avaient négociés.

Marie de La Tour d'Auvergne passa tout le premier semestre de 1626 à Vitré et à Olivet. Elle se rendit ensuite à Nantes au début du mois de juillet pour assister à la session des Etats de Bretagne qui se tinrent en la présence du Roi. Elle assista probablement au mariage de Mlle de Montpensier le 5 août avec Gaston d'Orléans ainsi qu'à l'exécution de Chalais le

¹⁵ Dans une série de lettres conservées aux Archives nationales à la côte 1 AP 674, le médecin Daniel Rebondy communique à Marie de La Tour d'Auvergne l'état sanitaire de la ville.

19 août. Il est dommage que ses lettres à Charlotte-Brabantine de Nassau pendant cette période n'aient pas été conservées.

A la fin de l'année, Marie de La Tour d'Auvergne prit le chemin de Paris. Elle arriva le 26 décembre 1626 à Charenton¹⁶ où elle retrouva Charlotte-Brabantine de Nassau revenue d'Angleterre où elle avait été conduire sa fille, Charlotte, après son mariage avec Lord Strange. Par le témoignage de son frère, Turenne, nous savons que Marie de La Tour d'Auvergne participa à des ballets à la Cour ce qui chagrina quelque peu les pasteurs de Charenton¹⁷. Au ballet du Roy où elle fut menée par le duc d'Elbeuf, aux yeux de son frère, elle « *estoit plus belle que je ne vis jamais* ».

Les Anglais ayant débarqué à Ré, à nouveau Henri de La Trémoille ne put se rendre à Vitré en 1627 et cette mission revint cette année encore à son épouse. Elle était accompagnée de sa jeune sœur, Henriette. Pendant ce séjour celle-ci tomba amoureuse du jeune marquis de La Moussaye, Amaury III Gouyon, alors le plus beau parti protestant en Bretagne. Voyant l'intérêt politique de cette idylle, Marie de La Tour d'Auvergne la favorisa.

Le commencement du petit pavillon

Marie de La Tour d'Auvergne dans son Mémoire de 1661 rapporte qu'elle « *estoit logée assez incommodément* » à Thouars. Elle avait proche de sa chambre « *trois ou quatre petits lieux qui estoient inutiles et une petite cour qui ne servoit qu'à donner du froid et du vent* ». Son mari lui permit de faire dans ces espaces « *deux cabinetz et une garde-robbe dont la dépence ne pouvoit pas monter à mille escus, pource que toute la charpenterie en estoit toutte preste, ayant esté achetée pour un autre dessein qui n'avoit pas eu d'exécution* ». En voulant joindre le bâtiment neuf au vieux, « *on y remarqua des ruines sy apparentes que chascun conclut à n'en demeurer pas là, estant tout évident qu'il n'y avoit nulle sûreté à y loger. Cela nous fit résoudre de continuer sur le mesme dessein que nous avions commencé* ». Dans sa lettre du 22 mai 1628 à Charlotte-Brabantine de Nassau écrite de Châtillon-sur-Thouet où elle s'était réfugiée, la maladie sévissant à Thouars, alors qu'elle partait pour Vitré, elle mentionne :

« (...) *m'en vay coucher à Loudun et passe à Touars pour voir le commencement du petit pavillon qui sera plus beau et plus grand qu'on ne l'avoit désigné au premier dessein* »¹⁸.

L'abjuration d'Henri de La Trémoille

A Vitré Marie de La Tour d'Auvergne fut rejointe par sa sœur Henriette puis par Charlotte-Brabantine de Nassau. Dans sa lettre du 5 juillet, elle fait état des bruits alarmant courant sur son mari :

¹⁶ Lettres de Turenne à sa mère du 28 décembre 1626, S. d'HUART, *Lettres de Turenne*, p. 51

¹⁷ Lettres de Turenne à sa mère des 8 et 20 février et 3 mars 1627, S. d'HUART, *Lettres de Turenne*, p. 58-61.

¹⁸ Lettre de Marie de La Tour d'Auvergne du 22 mai 1628. Archives nationales, 1AP 431/39.

« Je receus hier au soir les deux lettres dont il vous a plu m'honorer du 19 et 26 juin. L'une et l'autre me disent vostre crainte des bruits que l'on fait courir de Monsieur mon mary. Nous les avons tout semblable en ce lieu et les catholiques y adjoustent belle foy, qu'ils ont esté prest d'en faire les feux de joye. Cependant je ne puis croire sinon qu'ils s'y trouveront trompez, quoy que depuis peu, ce bruit s'est renouvelé avec plus d'apparence sembleroit-il que par le passé.

Les dernières nouvelles que nous avons eu de luy, estant que le Roy luy a envoyé un gentilhomme et escrit une lettre de sa main où il luy commende de l'aler trouver sur une occasion importante qui ne luy peut escrire ny commettre à personne pour luy estre ditte. Sur cela, il est party et à ce qu'on me mende, en très bonne résolution de demeurer ferme en sa religion, nonobstant tous les effortz qu'on pourra faire pour le destourner d'un si bon dessein, auquel j'espère que Dieu le bénira et le fortifiera en telle sorte que les promesses ny les menaces qu'on luy pourra faire ne l'ébranleront point »¹⁹.

Le 19 juillet, Marie de La Tour d'Auvergne donna le jour à une petite fille. C'est probablement le lendemain de ses couches qu'elle apprit que son mari avait abjuré le 18 de ce mois entre les mains du cardinal de Richelieu. Ne voulant pas que sa fille soit baptisée dans la religion catholique, elle la fit baptiser le 24 par Pierre Jortin le pasteur de Vitré. Elle reçut le prénom de sa grand-mère maternelle : Elisabeth. Le sieur de Montmartin, gouverneur de la ville de Vitré représentait le duc de Bouillon et Henriette de La Tour d'Auvergne sa mère²⁰.

Le 29 juillet 1628, Marie de La Tour d'Auvergne faisait part de sa douleur à sa mère :

« Les nouvelles qui nous avons eu de Monsieur mon mary et que nous vous m'endions par nostre dernière, ne nous faisons pas attendre celle que depuis nous avons reçu dont je suis si troublée et interdite que vous me pardonneriez si je ne m'éttens davantage sur ce discours. Ceste pensée me rendant si confuse et affligée qu'il me seroit impossible de le représenter. Mais j'ay mon recours en Dieu qui j'espère selon les prières que je luy en adresse tous les jours très sogneusement me consolera et fortifiera et me donnera la grâce de résister à toutes sortes de tentations. Je m'assure que beaucoup me feront ce bien de l'en prier avec moy et que vous serez bien des première à me faire cet honneu »²¹.

Marie de La Tour d'Auvergne et Charlotte-Brabantine de Nassau revinrent à Thouars. Par le témoignage du pasteur Paul Geslin de La Piltière nous savons comment elles convainquirent Henri de La Trémoille de ne rien entreprendre contre le petit troupeau de Thouars. Toutes deux partirent ensuite pour la Cour et se rendirent au printemps 1629 à Sedan pour assister au mariage de Henriette de La Tour d'Auvergne avec le marquis de La Moussaye.

Femme d'un catholique

Marie de La Tour d'Auvergne à la Cour tenait son rang de duchesse. Par le témoignage de Tallemant des Réaux l'on sait qu'elle était une intime de la princesse de Condé, Charlotte de Montmorency. Celle-ci un jour au Louvre déclara à son propos à la Reine :

¹⁹ Archives nationales, 273 AP 180.

²⁰ Abbé PARIS-JALLOBERT, *Journal historique de Vitré, op. cit.*, p. 97.

²¹ Archives nationales, 273 AP 180.

« je n'iray nulle part où elle ne puisse pas entrer »²².

Parce qu'elle était ainsi amenée à fréquenter les catholiques, Marie de La Tour d'Auvergne était regardée avec inquiétude par les réformés. Le 30 août 1630, parce qu'elle avait été bien reçue et traitée par l'archevêque de Tours à son passage dans cette ville, Jacques de Rozemont, l'un des secrétaires des La Trémoille, écrivait à Charlotte-Brabantine de Nassau :

« Cela a donné subject à plusieurs huguenots ombrageux et possible mal informé de ses intentions de dire qu'on tenoit là qu'elle devoit bientost suivre Monseigneur. Mais après ce qu'elle en dict à V. E. je ne puis rien croire d'aprochant de cela et toutefois vous oseray-je confesser que je ne puis m'empescher d'en avoir peur et de l'apréhender tant je croy cela important pour elle premièrement et pour les siens »²³.

Cette alarme était sans fondement, pour sa part Turenne en route pour l'Italie, la rencontrant à Pougues où elle faisait alors une cure la trouvait « extrêmement ferme en la religion »²⁴.

Comme nous l'avons dit précédemment, Henri de La Trémoille reçut le 1^{er} août 1630 devant Carignan une grave blessure au genou qui mit fin à sa carrière militaire. Marie de La Tour d'Auvergne qui faisait une cure à Pougues alla le retrouver à Lyon. Descendant la Loire en coche, ils allèrent jusqu'à Orléans où ils se séparèrent. Henri de La Trémoille gagna Paris en brancart et elle s'en alla en Bretagne²⁵.

La mort de Charlotte-Brabantine de Nassau

Marie de La Tour d'Auvergne était à Vitré avec son mari lorsqu'elle apprit la mort le 19 août 1631 à Châteaurenard de sa seconde mère, Charlotte-Brabantine de Nassau. Le 2 septembre 1631, elle écrivait à sa mère :

« Dans l'extrême affliction que je reçois de la grande perte que j'ay faite et qui me rend incapable de toute aultre pensée que de celle qui me rend la douleur que vous en recevez très présente, j'ay creu vous en devoir rendre ces tesmoignages, quoy que si interdite, que certes je puis dire n'estre comme point à moy mesme, tant ce rude coup me navre vivement. Aussy ay je perdu une personne que j'honorais parfaitement et qui m'estoit en une merveilleuse consolation. Mais je voy bien que Dieu par la veut commencer à me faire destacher mes affection de la terre pour les eslever toutes à luy et me mettre dans la considération de la vanité de ceste vie qui pour un jour de contentement et de plaisir en produit mille d'affliction et de douleur et bien heureux sont ceux qui en sortent dans les ressentiments de sa grâce et bénédiction, comme nous en avons l'exemple en celle que nous pleurons qui au milieu de ses plus violents mautz ressentoit des assistances de son esprit si admirable, qu'avec toute

²² TALLEMANT des REAUX, *Historiettes*, Ed. Antoine Adam, La Pléiade, Gallimard, 2 vol, 1960-1961, tome I, "Madame la Princesse", p. 73-74.

²³ Archives nationales, 1 AP 355/356.

²⁴ Lettre de Turenne à sa mère du 24 août 1630. S. d'HUART, *Lettres de Turenne*, p. 135-136.

²⁵ Lettre de Turenne à sa mère du 30 novembre 1630. *Ibid.*, p. 146.

tranquillité elle a remis le sien es mains de son Dieu, qui à cest heure jouit d'un éternel repos, cependant que les nostres demeurent dans les inquiétudes de ceste misérable vie où nous avons bien à le prier que se contentant des chastiments passé, il nous face sentir en ce qui nous reste de jours sa main plus favorable »²⁶.

Voyage à La Moussaye

Marie de La Tour d'Auvergne accoucha le 26 janvier 1632 à Vitré de sa seconde fille Marie-Charlotte²⁷. Le 17 avril 1632, elle alla à Plénée-Jugon voir sa sœur Henriette et fut le lendemain la marraine de sa nièce, Marie, née le 1^{er} octobre 1631 au château du Val du Guildo. Dans sa lettre du 8 mai 1632 à sa mère, elle faisait état de la présence à ce baptême de catholiques :

« Mais pour venir à mon voyage, j'arrivoy le landemain de mon partement de Rennes à la Moussaye qui fut le samedy et dès le dimenche suivant le bastême de ma nièce se fit où il se trouva fort bonne compaignye, mais plus de catoliques que d'aultres et qui tous pour l'affection qu'ils portent à M. de la Moussaye, se voulurent trouver dans le temple à l'action du baptême, qui n'est pas peu pour des bretons qui en matière de religion sont la pluspart très ignorantz et par conséquent fort bigotz et scrupuleux. Mais il est certain que l'on peut dire M. de le Moussaye aultant aymé de ses voisins qu'homme de sa condition et, sa religion à part, je n'en voy point dans sa personne en meilleure posture que luy »²⁸.

Des avantages d'avoir un mari catholique

Au mois de mai 1633, Henri de La Trémoille fut reçu chevalier des ordres du Roi. Il est incontestable que cette distinction renforça la position de Marie de La Tour d'Auvergne dans le parti protestant.

Le pasteur de Taillebourg, Guillaume Rivet dans ses lettres à son frère André, relate la manière dont Marie de La Tour d'Auvergne procéda pour continuer à payer sa pension. Le 21 juin 1630, il mendait à son frère que :

« Madame la duchesse est ici qui tesmoigne beaucoup de fermeté & constance et nous a promis de payer ce que Monseigneur son mary nous oste injustement »²⁹.

Cette promesse ne fut qu'en parti satisfaite, dans sa lettre du 29 mai 1633, Guillaume Rivet informait André Rivet que :

« Mais tandis qu'il me faudroit du repos dans la commodité, vient fort mal à propos une difficulté à cette Eglise & à moy. Monseigneur de La Trémoille ayant cessé un an après son changement de fournir les cent livres, Madame avoit suppléé en particulier et de ses

²⁶ Archives nationales, 273 AP 180.

²⁷ Charlotte-Brabantine de Nassau dans sa dernière lettre à sa sœur Elisabeth en date du 4 juillet 1631 écrit que « notre chère fille (...) ne met en doute sa grocresse ».

²⁸ Archives Nationales 273 AP 180.

²⁹ B. U. Leyde, BPL 287/I/28.

mesnagements et toutesfois parce que nous ne luy sommes pas si nécessaires que les Eglises de Thouars et Vitray, il y a un an & demi d'arresrage & peu d'espérance pour l'advenir »³⁰.

La chute du parti dévot et la nécessité pour le pouvoir de ne pas heurter les alliés protestants Suédois et Hollandais, l'amélioration aussi de la condition financière des La Trémoille permirent à Marie de La Tour d'Auvergne d'avoir les coudées plus franches pour soutenir ses coreligionnaires. Le 1^{er} janvier 1634, Guillaume Rivet put annoncer à son frère la nouvelle qui les comblaient d'aise : « *Madame la duchesse nous continue l'entretien* »³¹.

Au mois de novembre de la même année 1634, Marie de La Tour d'Auvergne fit conduire à Thouars sa fille Elisabeth, Mlle de Talmont. Cette décision était forte, Elisabeth était l'enfant dont elle avait accouché en 1628 à Vitré alors que son mari abjurait entre les mains du cardinal de Richelieu. Craignant sans doute qu'elle soit élevée dans la religion catholique comme ses deux fils aînés, Henri Charles et Louis-Maurice, elle l'avait laissé à Vitré sous la garde de Jean Grimaudet son homme de confiance dans cette ville pour que celle-ci soit élevée dans la religion réformée. La présence de sa fille à Thouars marquait clairement la volonté de la III^e duchesse de La Trémoille d'y voir pérenniser le protestantisme, rassurant ainsi le petit troupeau.

En 1635, le vieux château féodal de Thouars fut démoli et le duc et la duchesse de La Trémoille entreprirent la construction de l'actuel château. Le 15 juin 1635, Marie de La Tour d'Auvergne donna naissance à son dernier enfant, un fils, Armand-Charles qui ne sera baptisé qu'en 1641³².

La conversion du duc de Bouillon

Comme tout les membres de la famille, Marie de La Tour d'Auvergne fut ébranlée en 1636 par la nouvelle que son frère aîné Frédéric-Maurice, était devenu définitivement catholique à la suite de son mariage avec Eléonore de Bergh. Le 5 mai, 1636 l'ayant vu à Paris, elle écrivait à sa mère :

« Tout ce que je vous en diray, sera que luy ayant dit d'abord que c'estoit du Roy mesme que j'avois appris son changement, m'ayant mesme voulu faire voir un homme qui l'avoit veu à la messe. Il me dit qu'il eut esté bien malaisé, cela estant faux entièrement. Sur quoy je ne le pressay pas d'avantage, mais depuis luy parlant plus particulièrement de reliques, il m'a bien fait prestre avoir des douttes de la nostre et en beaucoup de chozes avoir de grande conformitté avec les papistes, comme au point de la transubstantation ; surquoy je luy dis ce que je puis, mais surtout le convie à ne passer pas plus oultre qu'auparavant, il ne vous eut veue comme c'est son dessein d'aller dans peu de temps à Sedan. Que faisant autrement, il tiendroit la méthode de tous ceux qui se révoltent qui ferment les oreilles à tous ceux de qui ils peuvent tirer la vérité, se jettant volontairement dans le précipice avec craintte mesme de trouver gens qui les en peut retenir »³³.

³⁰ B. U. Leyde, BPL 287/I/46.

³¹ B. U. Leyde, BPL 287/I/51.

³² Pierre Scévole de SAINTE-MARTHE, *Histoire généalogique de la Maison de La Trémoille*, Paris, 1667, p. 269.

³³ Archives nationales, 273 AP 180.

Départ du prince de Tarente aux Provinces Unies

Henri-Charles à la suite de l'abjuration de son père avait été confié à sa grande tante, Flandrine de Nassau, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers. Il fit ses premières études chez les jésuites de Poitiers et ensuite eut un précepteur, Allard³⁴ et un gouverneur, Charnizay³⁵. Il fut ensuite envoyé à l'académie du sieur Benjamin où le duc d'Enghien « *faisoit ses exercices* » puis à celle de Memon. En 1638, s'ennuyant à Paris, désirant rejoindre en Hollande son grand-oncle le prince d'Orange, Frédéric-Henri de Nassau, il s'embarqua secrètement à Dieppe à bord d'un vaisseau anglais. Tombé malade à la suite de son voyage, il fut soigné pendant deux mois à Londres chez sa tante, Madame de Strange. Enfin guéri, il s'embarqua pour La Haye où il fut accueilli avec « *une grande joie* » par le prince d'Orange.

Marie de La Tour d'Auvergne était alors à Saint-Germain auprès de la Reine et bien qu'elle « *fit courir de tous cotés* » après lui, le prince de Tarente ne put être rattrapé. Celui-ci connaissant le désir de sa mère de lui voir embrasser la Religion protestante savait qu'elle lui pardonnerait cette escapade en Hollande qui était le plus sur moyen de l'y déterminer.

Les épreuves des années 1640-1644

Les années 1640 furent marquées par une série d'épreuves. Marie de La Tour d'Auvergne eut la douleur de perdre le 9 mars 1640 sa fille aînée Elisabeth, morte d'une fièvre lente et continue dont elle souffrait depuis neuf mois³⁶. Cette douleur fut atténuée au début de l'été par la nouvelle du retour au protestantisme de son fils aîné Henri-Charles sous la direction d'André Rivet³⁷.

³⁴ Claude Allard appartenait à une famille catholique de Thouars. Après avoir été l'aumônier de Henri de La Trémoille celui-ci le charge d'être le précepteur de son fils. Il fut nommé le 29 septembre 1636 chanoine et chantre de la collégiale Saint Tugal de Laval. Il est l'auteur du Miroir des dames religieuses ou la vie de Madame de Nassau, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers. Il est mort à Laval le 4 juillet 1672.

³⁵ René de Menou (1578-1651), seigneur de Charnizay (Indre et Loire), appartenait à une vieille famille de Touraine qui possédait la châtellenie de Charnizay depuis 1442 et était le disciple du célèbre écuyer Antoine Pluvinel qui publia en 1625 ses principes d'équitation : *L'Instruction du roi en l'exercice de monter à cheval* qui connurent une dizaine de rééditions pendant le XVIIe siècle. La quinzaine des lettres de Charnizay qui sont conservées dans le Fonds La Trémoille au codex 1 AP 648 font apparaître qu'il seconda Marie de La Tour d'Auvergne par ses conseils dans la gestion des terres des La Trémoille. Pour le remercier, Henri de La Trémoille lui conféra en 1634 la charge de gouverneur de Thoars. Il l'exercera pendant dix ans.

³⁶ Les derniers instants de la mort d'Elisabeth de La Trémoille ont fait l'objet d'une relation. Soixante-quatre personnes adressèrent à la duchesse des lettres de consolations. Archives nationales, 1 AP 433. Cette relation et ces lettres ont été publiées par J. ANDRIEUX dans le B.S.H.P.F., tome X, 1861, p. 259-269 et 356-385.

³⁷ Le 25 juin 1640, André Rivet écrivait à son ami Claude Saumaise : “ J'avoy aujourd'huy un meilleur employ, près M. le prince de Talmond retourné depuis sapmedi d'Angleterre, avec résolution de faire profession de la Religion réformée. Ce qu'il exécutera sapmedi, aidant Dieu, au presche préparatoire à la Sainte Cène, à laquelle il veut participer dès le landemain ”. Pierre LEROY et Hans BOTS, *Claude Saumaise et André Rivet. Correspondance échangée entre 1632 et 1648*, APA – Holland University Press, Amsterdam et Maarssen, 1987, p. 211.

Craignant de subir le ressentiment de Richelieu à la suite de cette nouvelle, le duc de La Trémoille jugea politique de faire baptiser à Vitré dans la religion catholique le 14 janvier 1641, son troisième fils, né en 1635. Il reçut les prénoms d'Armand-Charles. Armand comme le cardinal de Richelieu et Charles comme son parrain le maréchal de La Meilleraye, lieutenant général pour le Roi en Bretagne. La marraine était Roberde Lefevre, la femme de Claude Marboeuf, baron de Blaison, président à mortier au Parlement de Bretagne³⁸.

Au début du printemps 1642 arriva la nouvelle de la mort à Venise de Frédéric de La Trémoille des suites d'un duel. Le défunt laissait deux enfants illégitimes d'une anglaise et d'une vénitienne qui revendiquèrent une part de sa succession. Il en résulta une suite de procès. Toujours d'Italie arriva au début de l'été la nouvelle que le duc de Bouillon avait été arrêté le 23 juin 1642 à Casal pour sa participation au complot de Cinq-Mars.

Le 23 août, Marie de La Tour d'Auvergne reçut une lettre de sa belle sœur Eléonore de Bergh l'invitant à venir à Sedan : Elisabeth de Nassau sa mère était tombée malade le 20 août et sa fièvre allait en s'accroissant. Elle arriva à Sedan le lundi 25 août avec le médecin des Fougerets. Elisabeth de Nassau mourut le mercredi 3 septembre 1642 à onze heures du matin, veillée par sa belle-fille, sa fille aînée et les ministres Abraham Rambour, Jacques Gantois et Gédéon Cheron³⁹. Cette mort lui évita l'humiliation de voir entrer les troupes royales dans sa principauté dont elle avait su préserver l'indépendance sa vie durant⁴⁰.

Marie de La Tour d'Auvergne ne resta pas à Sedan et rentra à Paris. Le 15 septembre, elle écrivait à Eléonore de Bergh :

« Chère seur,

Vous n'aurez point de mes lettres par le cocher partant en mesme temps que le Sr. Aubertin. Il vous va y trouver si bien instruit de tout ce qui se sait icy que je n'ay rien à y ajouter. Hier la nouvelle y arriva de la décapitation de MM. Le Grand et de Thou⁴¹. On /2/ assure que M. vostre mary n'a pas esté jugé, quoy que ce soit luy qui ait contraint les aultres d'avouer leur faulte. En vérité plus je pense à ceste malheureuse affaire et plus je m'y confonds !

Ce vous doit estre beaucoup de consolation de n'avoir point ayde à l'embarrasser là dedans et je n'y voy de raison qu'un extraordinaire /3/ malheur. On ne nous envoie ny coletz ny menchettes, ce pourra estre pour le voyage prochain.

Je n'ay point encore sorty de la chambre, me trouvant si mal que je n'en puis plus. Si vos gens jugent qu'après la tentative que fait le Sr. Aubertin, je doive revoir M. le Surintendant, je n'y menqueray pas ny de tesmoigner à ma chère seur que je suis entièrement à elle. Mme d'Esquillon est partie, aujourduy, pour aller au devant de M. le Cardinal. Je luy

³⁸ Abbé PARIS-JALLOBERT, *Journal historique de Vitré*, op. cit., p. 121.

³⁹ *Les Dernières paroles & confessions de Madame la duchesse douairière de Bouillon recueillies par A. Rambour, F. D. M. S. E. & professeur de théologie à Sedan*, se vendent à Charenton, N. Bourdin & L. Perier, demeurant à Paris, rue Neufve du Palais, au Roy de Suède, MDC XLII, In-8°, 14 pages, Bibliothèque nationale, NUMM 72061.

⁴⁰ Elisabeth de Nassau fut inhumée le 28 septembre, la veille de l'entrée des troupes royales à Sedan. Aussitôt après l'inhumation, Eléonore de Bergh et ses enfants prirent le chemin de Turenne où ils retrouvèrent le duc de Bouillon.

⁴¹ Le marquis de Cinq Mars et son ami de Thou ont été exécutés le 12 septembre 1642 à Lyon.

ay dit tout ce dont vous m'avez chargée. Elle tesmoigne tousjours assurement beaucoup de bonté. Je suis toute à vous. C'est. MDLT »⁴².

C'est alors qu'elle reçut la nouvelle que son fils avait été gravement blessé lors d'un duel avec le prince de Radziwill⁴³ et que sa blessure tardait à guérir. Le 25 octobre 1642, elle écrivait à son beau-frère à Hannibal de La Trémoille à La Haye :

« Les lettres du Sr. de Beaugendre m'avaient mise bien en peine du bras de mon fils et sur ce qu'il m'en escrivoit, je fis promptement voir le Sr. Juif⁴⁴ pour ne rien négliger de ce quy seroit nécessaire. Il assure qu'il n'y a rien craindre et qu'il ne se faudra pas estonner si de cet heure il n'est entièrement remis, que cependant pour fortifier la partie et ayder la chaleur naturelles il est d'avis que mon fils meste son bras dans la gorge d'un bœuf qui ne vienne que d'estre tué et cela quinze jours durant et à chaque fois autant que le bœuf sera encore fort chaud. Hors cela, il le faudra tenir chaudement et à repos, sans user si fréquemment des huiles et graines dont il se sert. Ledit Sr. Juif espère que ce remède le remettra tout à fait et dit que si pourtant il restoit encore de la foiblesse il faudroit au printemps aller aux boues de Barbotan »⁴⁵.

Le prince de Tarente guérit et fit en 1643 un voyage à Thouars, mais « *attaché* » à Mademoiselle d'Orange, il fit échouer le projet qu'avait échafaudé son père et sa mère de le marier à Marguerite de Rohan « *le plus grand parti qu'il y eut en France* ». Mais, pour la princesse d'Orange, Amalia de Solms, le prince de Tarente n'était pas un assez beau parti pour sa fille et elle mit fin à cette idylle⁴⁶. Louise-Henriette de Nassau épousa finalement le 7 décembre 1646 Frédéric-Guillaume von Hohenzollern, le fils de l'électeur de Brandebourg Georges-Guillaume et de Elizabeth-Charlotte von Wittelsbach.

La santé d'Armand-Charles, le troisième fils de Marie de la Tour d'Auvergne était mauvaise. Laconiquement, elle écrivait à son propos à M. de Champdor le 27 octobre 1643 : « *La maladie de mon fils de Taillebourg continue tousjours et nous donne plus de crainte que d'espérance si Dieu ne l'en tire miraculeusement* ». Il mourut le 13 novembre 1643 à Paris à l'âge de 8 ans⁴⁷. Le 21 novembre 1643, André Pineau écrivait à son oncle André Rivet :

« Je vous diray que M. le prince de Tallemont & M. le comte de Laval, son frère, arrivèrent icy lundi au soir & assés à temps pour voir & dire le dernier adieu à M. le comte de Taillebourg, leut petit-frère, qui mourut deux jours après ayant esté malade d'une fièvre lente depuis le commencement du mois de septembre. Il étoit aagé de sept ans & alloit estre tonsuré & mis en pension chez les jésuites au collège de Clermont avec M. le prince de Conty, son cousin. Son corps fut ouvert & embaumé le lendemain. Il me fut permis d'y assister avec les médecins qui luy trouvèrent le poulmon gasté & le quart d'une pinte d'eau dans la teste &

⁴² Musée Condé, Chantilly, O VII, 461.

⁴³ Boguslaw Radziwill (1620-1669), fils du prince Janusz I Radziwill et d'Elisabeth-Sophie de Hohenzollern, fille de l'Electeur de Brandebourg, appartenait à une des plus proéminentes familles de l'aristocratie de polonaise, originaire du Grand duché de Lithuanie.

⁴⁴ Jacques Juif († 1658), chirurgien de Richelieu.

⁴⁵ Archives nationales, 1AP 430/78.

⁴⁶ Thera COPPENS, *Fredrik-Hendrik en Amalia van Solms*, Fontein, Baarn, 1987, p. 222-229.

⁴⁷ Pierre Scévole de SAINTE-MARTHE, *Histoire généalogique de la Maison de La Trémoille*, p. 269.

des duretés au cerveau. C'est la cause de la douleur qu'il a toujours sentie en cette partie-là durant sa maladie. Le reste du corps étoit sain & bien composé »⁴⁸.

Pour sa part, André Rivet dans sa lettre du 21 décembre 1643 à son ami Claude Sarrau rapporte la réaction de la duchesse à la mort de son fils :

« Madame la duchesse de La Trémoille m'a bien bien consolé d'ailleurs, m'advouant que Dieu avoit frapé de maladie son troisième fils la nuict dont le matin il devoit être mené chez l'archevesque de Paris pour recevoir la tonsure, etc. Elle tesmoigne reconnoistre en cela une grande faveur de Dieu, comme je luy avoy touché. Et à la vérité cela m'attristoit de voir consacrée à l'Idole la semence d'un Seigneur (Claude de La Trémoille) que j'ay veu mourir si constamment en la profession de la vérité. Dieu cognoist ceux qui sont siens »⁴⁹.

Au début de l'année 1644, Marie de La Tour d'Auvergne connut un nouveau coup du sort son fils puiné, Louis-Maurice, leuré «*par de grandes espérances de dignitez ecclésiastiques* » se jeta « *dans le collège des pères de l'Oratoire* »⁵⁰.

Membre éminent de l'Eglise de Charenton

Les lettres d'André Pineau à André Rivet conservées à la bibliothèque de l'Université de Leyde nous donnent un compte rendu régulier de l'activité de Marie de La Tour d'Auvergne de 1640 à 1650. Elle résida pendant ces années principalement à Paris, allant à la Cour, suivant ses affaires pendantes au parlement, fréquentant les salons de la princesse douairière de Condé et de Mme de Rambouillet. Elle avait auprès d'elle sa plus jeune fille Marie-Charlotte.

Le 15 juin 1646, Marie de La Tour d'Auvergne vint à Thouars. André Pineau dans sa lettre du compte la satisfaction des réformés de Thouars :

« (...) les provinciaux & provinciales de la contrée Thouarçoise ont infiniment aises de la revoir en parfaite santé dans sa belle maison après une absence de quatre ans⁵¹. On dit que Monseigneur le duc son mary s'y doit aussi trouver à cette St. Jean & retourner en Bretagne au mois d'octobre pour la tenue des Estats »⁵².

Marie de La Tour d'Auvergne était venue à Thouars pour la mise en service du temple de Thouars.

⁴⁸ B. U. Leyde, BPL 286/I/66.

⁴⁹ Hans BOTS et Pierre LEROY, *Correspondance intégrale (1641-1650) d'André Rivet et de Claude Sarrau*, APA-Holland University press, Amsterdam et Maarssen, 1978-82, 3 vol, tome II, p. 158.

⁵⁰ Lettre d'André Rivet du 18 février 1644 à Claude Saumaise. Hans BOTS et Pierre LEROY, *Claude Saumaise et André Rivet. Correspondance échangée entre 1632 et 1648*, APA-Holland University press, Amsterdam et Maarssen, 1987, p. 338.

⁵¹ L'on peut présumer que cette absence de Marie de la Tour d'Auvergne résulte de la construction du château.

⁵² B. U. Leyde, BPL 286/III/45.

L'affaire du temple de Thouars

Dans le paysage religieux de la France du XVII^e siècle, les temples dévolus au culte réformé ne matérialisaient pas seulement les concessions faites aux huguenots par les autorités politiques du royaume au cours des guerres de religion, ils symbolisaient aussi aux yeux de la majorité catholique, la présence de l'hérésie au sein du corps social⁵³. Le temple de Thouars était situé auprès des halles entre l'église Saint-Médard et le couvent des Cordeliers, au début de l'année 1640 les catholiques obtinrent qu'il soit déplacé. Sollicité par son épouse Henri de La Trémoille accorda aux protestants de Thouars le 20 mars 1640 le droit d'en construire un nouveau dans l'emplacement de leur cimetière près des murs de la ville, joignant à la rue conduisant du carrefour de Tiffauges au bateau de St-Jacques.

Mais les catholiques de Thouars contestèrent cette décision auprès du Présidial de Poitiers. Le 3 juin 1643, elle écrivait de Paris aux Pasteurs, anciens et chefs de famille de l'Eglise réformée de Thouars :

« Messieurs,

La vexation qui vous est faite pour vostre temple estant un commencement de désordre et de division dont Monsieur a grand intérêt d'arester le cours, joint la bonne volonté qu'il conserve pour vous. J'ay facilement obtenu de luy la lettre dont je vous envoye copie par laquelle il charge le Sr. de Champdor de voir de sa part les Srs curé de St Médard, de Fougary, Dugaret et Chaufour qui ont la direction de cette affaire pour les prier de surçoir toutes poursuites jusqu'à la présence sur les lieux.

J'espère que cette lettre fera l'effect que vous désirez. Sinon sur l'advis que vous m'en donnerez, je tascheray de vous envoyer la procuration que vous demandée pour faire l'intervention de Monsieur et prendre vostre gariment, mais il vaut mieux auparavant tenter les voyes douces pour parvenir à un acommodement aux termes que sa choze avoit esté consentie par M. de Poictiers, pendant les grands jours. J'y contribuerays de bon cœur tout ce quy dépendra de moy et vous tesmoigneray en ceste occasion et toutes autres, le soin que je veux prendre de vostre considération estant en général et en particulier, Messieurs, vostre très affectionnée amye.

*Marie de La Tour »*⁵⁴

Le 24 juillet 1643, le Présidial de Poitiers interdit la construction de ce nouvel édifice. Mais la duchesse de la Trémoille n'était pas sans ressources. Le 16 mars 1644 le parlement de Paris autorisa sa construction⁵⁵.

Le temple de Thouars fut construit par des Loudunais. C'était un bâtiment octogonale comme celui de La Rochelle. Marie de La Tour d'Auvergne veilla avec soin à sa construction. Le 13 février 1644, elle écrivait à Champdor, le trésorier général du duché :

« Vous m'avez fait plaisir de m'esclairer sur ce que je vous avois demandé touchant ma gallerie du nouveau temple. J'ay examiné le plan et eslevation que vous en avez fait faire et,

⁵³ Christian GROSSE, Françoise CHEVALIER, Raymond A. MENTZER et Bernard ROUSSEL, "Anthropologie historique : les rituels réformés (XVI^e-XVII^e siècles)", *B.S.H.P.F.*, tome 148, octobre-décembre 2002, p. 979-1009, p. 998-999.

⁵⁴ Archives nationales, 1 AP 430/82.

⁵⁵ Hugues IMBERT, *Histoire de Thouars*, op. cit., p. 298-300.

ayant trouvé le tout conforme à mon intention, je vous les renvoie afin que vous y fassiez travailler. J'entends après que nous aurons obtenu arrest (ce que nous n'avons encore peu à cause de l'absence de M. Desmarays qui est allé à Bouin) et cependant vous me manderez à combien la despence de lad. gallerie pourra revenir en prisant tout ce qui pourra servir de la vieille »⁵⁶.

Le 15 octobre 1644, elle lui écrivait à nouveau :

« Envoyez-moy, je vous prie, un plan du temple sur lequel je puisse marquer la disposition des bancs et des plans et le brouillard que j'en avrois fait il y a quelques temps sans mesures et que vous m'avez mandé avoir receu »⁵⁷.

Le 17 décembre 1644, elle témoigne de sa satisfaction d'y apprendre que le culte y était enfin célébré :

« Je suis bien ayse de ce qu'on a commencé à prescher dans le nouveau temple, et souhaite de pouvoir bientôt vous y voir, et joindre mes prières aux vostres »⁵⁸.

L'Eglise de Thouars comptait plusieurs familles nobles⁵⁹. Dans sa lettre du 31 décembre 1644, elle fait part à Dumonceau de leur requete de pouvoir faire apposer leurs armes sur les vitres du temple :

« M. Chabrol m'ayant parlé du dessein que tesmoignent avoir quelques uns des principaux de l'Eglise de Thouars, de faire faire chacun une des croisés du temple et demandé si je trouverai bon qu'ils missent leurs armes dans les vitres. J'y ai volontiers donné les mains, mais néanmoins je seray bien ayse que les escussions desdittes armes n'excèdent point en grandeur celuy que vous trouverez, cy-joint, et qu'ils soient seulement posez en un cotés des dittes vitres par en bas »⁶⁰.

Marie de La Trémoille protégeait également les quelques familles réformées de La Trimouille. Dans une lettre du 18 novembre 1645, La Roche-Posay l'évêque de Poitiers déplorait qu'un ministre de Bélabre au diocèse de Bourges, venait prêcher à La Trimouille⁶¹.

Tout en étant la bienfaitrice de l'Eglise de Thouars, Marie de La Trémoille n'en avait pas moins conservé une certaine distanciation. Elle critiquait la qualité des prêches. Le 6 juillet 1646 Pineau écrivait à ce propos :

⁵⁶ Archives nationales 1 AP 430/87.

⁵⁷ Archives nationales, 1AP 430/85.

⁵⁸ Archives nationales, 1AP 429/4.

⁵⁹ L'Eglise de Thouars était composée de quelques familles de gentilshommes ayant lié leur fortune aux La Trémoille (du Bellay, Brusse, Cordouan, Fouquet, des Granges, Herbert, Marconnay, Rogier,...), de leurs secrétaires (Dumonceau, Boullenois,...), d'hommes de lois (Favereau, Pelleus, Thévenot), de praticiens et apothicaires (Briand, Demahis, Girard, Nepveu,...), de quelques marchands (Gallais, Richou,...), commerçants (Coussault,...) et artisans (Bobin, Bonneau, Tabarit, ...). Elle devait compter dans les années 1640 entre 300 et 400 fidèles. Le relevé des abjurations portés sur les registres paroissiaux de Thouars fait apparaître qu'une bonne partie des membres de cette église était originaire de la ville de Loudun et du Loudunais.

⁶⁰ Archives nationales 1 AP 430/88.

⁶¹ *B.S.H.P.F.*, tome IV, 1855, p. 351.

« Madame nôtre duchesse a trouvé le nouveau temple fort beau et bien rempli le jour de la Sainte Cène. Mais on dit qu'elle fait un peu la dégoûtée des Ministres de campagne et regrette toujours les presches de Charenton »⁶².

Marie de la Tour d'Auvergne n'appréciait guère les talents oratoires du ministre de Thouars Jean Chabrol et Pineau nous apprend que lors de son séjour à Thouars en 1646, elle fit plusieurs fois appel au pasteur de Loudun Jacques de Brissac, sieur des Loges pour prêcher à sa place⁶³.

Le fait que Chabrol restait célibataire agaçait beaucoup la duchesse de La Trémoille en raison des discours licencieux qui se faisait de lui et de son hôtesse. « *Que ne se marie-t-il ?* », disait-elle tout haut. Il ne céda à ses injonctions que dans le courant des années 1650. Il épousa alors Jeanne Ribé ou Ribay de Loudun, belle-sœur du pasteur Jacques de Brissac.

Le temple de Vitré

Marie de La Tour d'Auvergne prit le chemin de la Bretagne dans les premiers jours d'octobre 1646. Le 24 novembre 1646, elle signait au château de Vitré, avec son mari, l'acte transférant la propriété du temple qu'elle avait fait édifier au consistoire de l'Eglise réformé de cette ville⁶⁴.

Les protestants de Vitré avaient été l'objet de la même plainte de la part des catholiques que ceux de Thouars. Ils obtinrent eux aussi le concours de Marie de La Tour d'Auvergne. Le 25 août 1641, Hodemon et Joubin, les recteurs de Vitré avaient demandé la démolition du temple en raison de sa proximité de l'église Notre-Dame. Si l'arrêt du Conseil d'Etat du 24 janvier 1642 leur donna raison en ordonnant la fermeture, du temple, un second arrêt du 22 janvier 1643 autorisa la levée des fonds nécessaires pour la construction d'un nouveau temple⁶⁵. Après un premier projet avorté dans le faubourg du Rachapt, un nouveau temple fut édifié en 1646 rue de La Folie. Cette construction se fit avec la protection de la duchesse de La Trémoille qui avança les 10 000 livres nécessaires à sa construction, son mari pour sa part donnant le terrain et ses dépendances.

Reine des Huguenotes de France

Marie de La Tour d'Auvergne arriva à Paris le 7 décembre 1646. A la suite de ses deux succès politiques à Thouars et à Vitré, André Pineau dans sa lettre du 14 décembre 1646 mentionne que les courtisans lui avaient donné le nom de « Reine des Huguenotes de France ».

Dans cette même lettre, Pineau ajoute que :

« *Madite dame a amené avec elle Mademoiselle sa fille unique qui ne fait que tous les jours que croître & embellir. C'est à présent, après Mademoiselle de Bouillon, sa tante, la première fille de nôtre Religion qui soit en France. Nous sommes ravis de la voir suivre*

⁶² B. U. Leyde, BPL 286/III/49.

⁶³ Lettres du 27 juillet et 24 août 1646. B. U. Leyde, BPL 286/III/56 et 62.

⁶⁴ Abbé PARIS-JALLOBERT, *Journal historique de Vitré, op. cit.*, p. 136-137.

⁶⁵ Abbé PARIS-JALLOBERT, *Journal historique de Vitré, op. cit.*, p. 125-131.

Madame sa mère à Charenton. Elle a aussi amené son neveu M. le comte de Stranges⁶⁶, qui est fils de M. le comte d'Erby. Je le trouve bien fait, bien nay & de grande espérance. Il est âgé d'environ seize ans & loge chez Madame sa tante qui l'envoie tous les matins à l'académie où il apprend les exercices de ceux de sa naissance avec son cousin M. le comte de Quintin, fils aîné de M. le marquis de La Moussaye »⁶⁷.

Dans sa lettre du 4 janvier 1647, André Pineau décrit la satisfaction des membres de l'Eglise de Charenton de voir Marie-Charlotte de La Trémoille participer pour la première fois à la cène :

*« Le dernier dimanche de l'année passée s'y étoit faite la célébration de la Sainte Cène où je fus ravi de voir Mademoiselle de La Trémoille y participer pour la première fois en sa 14^e année. Peu de jours auparavant, elle s'étoit confessée à Monsieur Drelincourt & avoit passé par son doux examen où elle le satisfit au delà de son attente, comme il m'en a assuré depuis. Toute l'assemblée témoigne une grande joye de la présence nouvelle de cette illustre prosélythe & luy souhaite mille bénédiction »*⁶⁸.

Marie de La Tour d'Auvergne poursuivait sa vie de société. Dans sa lettre du 10 mai 1647, André Pineau mentionne qu'elle assista au Palais-Royal avec sa fille à une représentation de l'*Orfeo* de Luigi Rossi⁶⁹. Dans sa lettre du 19 juillet 1647, il ajoute que Mlle de La Trémoille était désormais nommée à la Cour la « *petite reine des filles huguenotes de France* »⁷⁰. Dans sa lettre du 20 septembre 1647, il reprend cette expression à l'encontre de la mère et de la fille, disant qu'elles étaient nommées à la Cour : « *les deux reines des femmes & filles huguenotes de France* »⁷¹.

Pendant l'automne 1647, Marie de La Tour d'Auvergne fit un nouveau séjour à Thouars. Dans sa lettre du 1^{er} novembre 1647 André Pineau mentionne :

*« Ma mère m'écrit qu'elle a eu l'honneur de présenter la vôtre dernière à Madame nôtre duchesse lorsqu'elle eut bien agréable de venir se promener à La Trônière & y manger des raisins dans les vignes, ayant trouvé à son arrivée à Thouars que les vandanges y étoient faites »*⁷².

Le mariage du prince de Tarente

Après la mort le 14 mars 1647 de Frédéric-Henri de Nassau, Henri-Charles de La Trémoille se décida à revenir en France. A l'occasion du voyage en France du jeune

⁶⁶ Charles Stanley, lord of Strange, était le fils aîné de James Stanley, 7^{ème} comte de Derby et de Charlotte de La Trémoille, né le 19 janvier 1628. Supportant difficilement la tutèle de sa mère, pendant l'été 1646, il était passé en Irlande et avait rejoint à Paris sa tante la duchesse de La Trémoille. En 1648, il se rendit aux Provinces-Unies où en 1650 à la grande colère de sa mère, il épousa Hélène-Dorothee van den Kerckhoven, une jeune femme attachée au service de la reine de Bohême.

⁶⁷ B. U. Leyde, BPL 286/III/89.

⁶⁸ B. U. Leyde, BPL 286/III/97.

⁶⁹ B. U. Leyde, BPL 286/III/124.

⁷⁰ B. U. Leyde, BPL 286/III/144.

⁷¹ B. U. Leyde, BPL 286/III/157.

⁷² B. U. Leyde, BPL 286/III/163.

Landgrave de Hesse-Cassel, Marie de La Tour d'Auvergne et son époux négocièrent le mariage de leur fils aîné avec la sœur aînée de celui-ci Emilie⁷³.

Le 8 novembre 1647, Conrart signalait à André Rivet que leur mariage était accordé⁷⁴. Marie de La Tour d'Auvergne revint à Paris le 17 décembre 1647 avec son fils aîné et sa fille.

Au printemps 1648, le prince de Tarente prit le chemin de l'Allemagne. Son mariage avec Emilie de Hesse fut célébré à Cassel le 15/24 mai 1648. Elle lui donna cinq enfants : Charlotte-Amélie (Thouars 3 janvier 1652), Charles-Belgique-Hollande (baptisé à La Haye le 18 juillet 1655), Henriette (Paris 4 juillet 1662 - Thouars 3 juin 1665), Frédéric-Guillaume (Cassel 27 juillet 1663) et Marie-Sylvie-Brabantine (Bois-le-Duc 1666).

Marie de La Tour d'Auvergne Frondeuse

Le départ du Roi, de la Reine et de Mazarin dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649 alors que les parisiens fêtaient les Rois, fut une des journées clés de la Fronde. Mme de Motteville dans ses Mémoires rapporte que le soir du 5 janvier 1649, Marie de La Tour d'Auvergne était au Palais-Royal avec la Reine dans son petit cabinet et regardaient jouer le Roi. La Reine ne paraissait « penser qu'à ce qu'elle voyoit » :

« (...) Madame de La Trémouille, qui étoit assise auprès d'elle, me faisant signe de l'œil, je me penchai vers elle pour savoir ce qu'elle me vouloit dire. Cette dame, qui n'étoit pas des moins habiles du monde, me parlant fort bas me dit : " Il court un bruit par Paris que la Reine part cette nuit ". Je fus surprise de ce discours. Pour y répondre, je ne fis que lui montrer la Reine et le repos de son esprit ; et, haussant les épaules, je m'étonnai avec elle de cette pensée, qui me parut un peu chimérique »⁷⁵.

Pourtant quelques heures plus tard, le Roi, la Reine et Mazarin quittaient subrepticement Paris pour se rendre à Saint-Germain-en-Laye. A l'exemple de ses frères le duc de Bouillon et le maréchal Turenne, Marie de La Tour d'Auvergne poussa son mari à soutenir la Fronde parlementaire. A ce propos, Mme de Motteville rapporte dans ses Mémoires :

« Madame de La Trémouille, qui étoit habile et ambitieuse, vouloit que son mari fût prince, comme issu par femme de Charlotte d'Aragon, héritière du royaume de Naples. Elle crut que pour parvenir à ses desseins il falloit faire quelque mal ou quelque peur au ministre ; et comme ils sont grand seigneurs, et qu'ils avoient beaucoup de crédit et de puissance dans leur province, il leur fut aisé d'émouvoir des troubles en leur pays »⁷⁶.

Marie de La Tour d'Auvergne se rendit à Rennes où elle fut visitée par des membres du Parlement de Bretagne. Cette cour déclara son mari généralissime dans le ressort de sa

⁷³ Emilie de Hesse-Cassel (1625-1693), fille du Landgrave de Hesse-Cassel Guillaume V et de Amélie-Elisabeth de Hanau, était la petite-fille de Catherine-Belgica de Nassau (1578-1648), sœur de Charlotte-Brabantine de Nassau.

⁷⁴ René de KERVILER et Edouard de BARTHELEMY, *Valentin Conrart, premier secrétaire perpétuel de l'Académie française, sa vie et sa correspondance, op. cit.*, p. 396.

⁷⁵ Mme de MOTTEVILLE, *Mémoires sur Anne d'Autriche et sa Cour. Nouvelle édition d'après le manuscrit de Conrart*. G. Charpentier et Cie, Paris, 1886, 4 vol, tome III, p. 282.

⁷⁶ Mme de MOTTEVILLE, *Mémoires, op. cit.*, tome III, p. 385.

juridiction. Le duc de Retz et le marquis de Coëtquen, gouverneur de Saint-Malo, mirent à sa disposition 400 chevaux⁷⁷.

« Ces nouvelles donnèrent de mauvaises heures au ministre, et M. le prince en reçut aussi du chagrin. Il avait répondu de la famille de La Trémouille, qui avait l'honneur de lui appartenir ; et, pour ne pas passer pour dupe en cette affaire, il montra dans le conseil une lettre du prince de Tarente, fils aîné du duc, qui le supplioit d'assurer le Roi et la Reine de sa fidélité. Il voulut par là rejeter la honte qu'il en avait reçue sur celui qui lui avait manqué de parole ; et par la réponse qu'il lui fit, qui fut sue à Saint-Germain, il montra qu'il n'approuvoit pas son procédé »⁷⁸.

Abraham de Wicquefort dans son rapport du 13 mars 1649, mentionne que le Grand Condé, emporté contre la duchesse de La Trémouille parlait de la jeter avec sa sœur, Mlle de Bouillon, dans la rivière⁷⁹.

Le Parlement à Paris, le 11 mars 1649, avait confié à Henri de La Trémouille le commandement dans toutes les provinces de l'Ouest. Appelé par une assemblée élue par les seize paroisses d'Angers, il était allé avec ses vassaux assiéger le château d'Angers, mais la paix de Rueil avait mis fin à ses velléités guerrières.

Arrivée du prince et de la princesse de Tarente

Le prince et la princesse de Tarente arrivèrent en France au début de l'été 1649. Le duc et la duchesse de La Trémouille n'étant pas à Thouars, ils se rendirent chez M. de Duras à Lorges, puis ils vinrent à la Cour. La princesse de Tarente fit son entrée le 10 novembre 1649⁸⁰, nous décrivons cette entrée dans le chapitre que nous lui consacrerons.

Le prince de Tarente s'était toutefois déjà rendu à Taillebourg où sa mère l'avait chargé de mettre fin à la querelle qui opposait Moïse Amyrault à Guillaume Rivet, le pasteur de ce lieu, frère d'André.

Médiatrice dans la querelle entre Amyrault et André Rivet

Marie de La Tour d'Auvergne appréciait Moïse Amyrault, le célèbre théologien de l'académie de Saumur, et intervint en sa faveur dans la querelle qui l'opposait aux ministres orthodoxes et notamment à André et Guillaume Rivet.

Dans leur vision masculine de l'histoire du protestantisme, les historiens ont ignoré délibérément le rôle de Marie de La Tour d'Auvergne dans la résolution de cette querelle⁸¹

⁷⁷ Abraham de WICQUEFORT, *Chronique discontinue de la Fronde (1648-1652)*, Choix de textes, introduction et présentation, annotation par Robert Mandrou, Arthème Fayard, 1978, p. 130-131.

⁷⁸ Mme de MOTTEVILLE, *Mémoires*, op. cit., tome III, p. 385.

⁷⁹ Abraham de WICQUEFORT, *Chronique discontinue de la Fronde (1648-1652)*, op. cit., p. 135.

⁸⁰ Cf. Hugues IMBERT, *Histoire de Thouars*, op. cit., p. 303-305.

⁸¹ Le père François LAPLANCHE ayant surtout utilisé les sources manuscrites des Archives de Tronchin à Genève ne fait pas état du rôle de Marie de La Tour d'Auvergne dans *Orthodoxie et*

jusqu'à la publication en 1982 par Hans Bots et Pierre Leroy du III^e tome de la correspondance d'André Rivet à Claude Sarrau de cette lettre du 27 août 1646, où André Rivet écrivait à son ami :

« *J'ay reçu une longue et très honneste lettre de Madame la duchesse de La Trémoille sur les discours que luy a faicts Monsieur Amyraut à mon égard. Je luy ai fait une ample response sur cela, et représenté que ce n'est pas moy qui trouble Israel ; et que les paroles de déférence pour moy desquelles on a esté large envers elle, ne sont pas conformes aux lettres patentes, qui ont couru dans Paris ; mais mon intérêt ne m'est rien, et quoy qu'on die ou qu'on estime, je n'ay point de passion personnelle. Dieu cognoist mon cœur. Je le prie qu'il nous donne à tous l'esprit de paix et de renonciation à nous mesmes* »⁸².

Si la lettre de Marie de La Tour d'Auvergne à André Rivet n'a pas été conservée, une copie de la réponse de celui-ci à celle-ci en date du 27 août 1646 est conservée dans le Fonds Rivet de la Bibliothèque de l'Université de Leyde⁸³. Cette lettre et les autres ressources du Fonds Rivet ont été utilisées par le Néerlandais Frans-Pieter Van Stam dans sa thèse, peu connue en France, sur la doctrine religieuse de Saumur⁸⁴.

Marie de La Tour d'Auvergne n'intervint pas personnellement pour imposer la réconciliation entre les deux partis. Elle chargea de cette mission son fils aîné, Henri-Charles, revenu d'Allemagne après son mariage avec Emilie de Hesse-Cassel. En procédant ainsi, elle entendait asseoir son fils comme l'un des chefs du parti protestant.

La rencontre débuta le 14 octobre 1649 au château de Thouars. Elle réunissait le prince de Tarente, Amirault, Guillaume Rivet, Philippe Vincent, l'un des ministres de La Rochelle, trois gentilhommes huguenots appartenant au réseau de clientèle et d'amitié des La Trémoille : Louis de Marconnay, sieur dudit lieu, Hector II de Préaux, sieur de Châtillon et Frédéric Suzannet, sieur de La Forêt-Brédulière et trois pasteurs : Jacques Ranconnet, pasteur de Mareuil-sur-Lay, Jean Masson, pasteur de Civray et Isaac du Soul, pasteur de Lusignan, futur professeur de théologie à l'académie de Saumur. Un accord fut conclu le 16 octobre⁸⁵. Le 19 octobre 1649, le prince de Tarente annonçait la bonne nouvelle à André Rivet à Bréda.

« *Je m'assure que je ne puis vous faire part d'une plus agréable nouvelle que de vous advertir que Dieu a béni le bon dessein, que M. vostre frère vous aura méné, que j'avois... .*

prédication. L'œuvre d'Amyraut et la querelle de la grâce universelle, Presses Universitaires de France, Paris, 1965.

⁸² Hans BOTS et Pierre LEROY, *Correspondance intégrale (1641-1650) d'André Rivet et de Claude Sarrau*, op. cit., tome III, p. 483. Touchant la méconnaissance du rôle de Marie de La Tour d'Auvergne, il est significatif sur ce point que l'auteur de la note se rapportant à ce passage la confonde avec sa sœur Charlotte (*Ibid.*, p. 484, note 12).

⁸³ B. U. Leyde, BPL 290/41-43.

⁸⁴ Frans-Pieter van STAM, *The controversy over the Theology of Saumur, 1635-1650. Disrupting debates among the Huguenots in complicated circumstances*, APA-Holland University Press, Amsterdam & Maarssen, 1988, p. 377-381.

⁸⁵ *Lettre de Monsieur Vincent, pasteur de l'Eglise réformée de La Rochelle à Monsieur Rivet, docteur & professeur en théologie & curateur de l'Eschole Illustre & Collège d'Orange à Breda sur ce qui s'est passé à Thouars le 15 & 16 octobre 1649, sur la copie imprimée à Saumur chez Isac Des Bordes, imprimeur & marchand libraire avec quelques autres lettres & pièces concernantes le mesme fait*, Sans lieu, 1649. Bibliothèque publique et universitaire, Ville de Genève, Archives Tronchin 8, fol. 209-216.

Je suis certain que, comme vous avés fait paroistre en toute la suite de vostre vie une piété et une charité exemplaire, vous recevrés avec joye l'advis que je vous donne de la paix que j'ay contribué de procurer. »⁸⁶

Dans sa lettre du 12 novembre 1649, Conrart témoigne de sa joie à Rivet de la nouvelle de cet accord :

« (...) par l'accomodement que M. le prince de Tarente a moyenné avec tant de prudence et de bonheur avec les pincipaux contendans j'espère que tout le danger est passé »⁸⁷.

Seul à Sedan, le vieux Pierre du Moulin n'avait pas désarmé et voulait continuer la lutte. Le 21 janvier 1650, Conrart écrivait à André Rivet touchant la fragile paix établie :

« J'espère que Dieu vous fera la grâce de la voir bientôt affermie, et le désir ardent que j'en ay m'avoit donné sujet de vous exhorter à user du crédit que vous avez auprès de M. du Moulin pour le dissoudre de plus rien écrire sur ces matières. Car, Monsieur, depuis les lettres que M. Daillé vous a mandé que M. du Moulin avoit écrites et depuis celles que Mme de La Trémoille et M. le prince de Tarente ont receues de luy, dont ils m'ont fait l'honneur de m'envoyer des copies, il a voulu faire imprimer un nouveau livre de ces matières, ce qui les a extremement étonnés, et moy aussy ; de sorte que ce n'a pas esté sans fondement que je vous avois fait cette prière. Et je pensois qu'elle vous auroit fait connoistre que j'estois tout a fait dans vostre sentiment que ce grand personnage a toujours plus besoin de bride que d'éperon, puisque mon dessein estoit de vous porter à ne luy ayder pas à la publication des nouveaux ouvrages qu'il pourroit avoir dessein de mettre en lumière, au préjudice de cette sainte paix »⁸⁸.

Pierre du Moulin n'était pas le seul à regimber, Guillaume Rivet entendait toujours publier un ouvrage touchant le 7^e des Romains pour lequel il avait reçu l'autorisation de son Synode. Marie de La Tour d'Auvergne n'ayant pas voulu intervenir contre ce vieux serviteur, le prince de Tarente pendant le mois d'août 1650 avec peu de tact lui lava la tête, ce dont le vieux pasteur se plaignit amèrement dans ses lettres du 28 août et 12 novembre 1650 à son frère⁸⁹.

Fidèle à la Reine

Marie de La Tour d'Auvergne et son mari ne suivirent pas le duc de Bouillon et Turenne dans leur soutien à la cause des princes, arrêtés le 18 janvier 1650. Désireux de ne pas être compromis, dans cette affaire, ils envoyèrent le prince de Tarente à Paris pour assurer la Cour de leur fidélité. Le 3 février 1650, Conrart écrivait à Rivet :

« M. le prince de Tarente est icy depuis huit jours. Il partit de Touars en poste pour y venir dès qu'il sceut la nouvelle de la détention de MM. les princes. La Cour l'a extraordinairement caressé et luy a fait de grandes promesses »⁹⁰.

⁸⁶ B. U. Leyde, BPL 295/ad.

⁸⁷ René de KERVILER et Edouard de BARTHELEMY, *Valentin Conrart, premier secrétaire perpétuel de l'Académie française, sa vie et sa correspondance, op. cit.*, p. 534.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 528-529.

⁸⁹ B. U. Leyde, BPL 287/II/ 171 et 174.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 535.

Au mois de juin 1650, Henri de La Trémoille était parti en Bretagne et lors du passage de la Cour à Poitiers en marche sur Bordeaux insurgée, c'est Marie de La Tour d'Auvergne qui, à l'imitation de Charlotte-Brabantine de Nassau dans les années 1620 lorsque Louis XIII marchait contre les protestants rebelles à son autorité, alla assurer Anne d'Autriche et Mazarin de sa fidélité. Pendant ce temps, son fils aîné, le prince de Tarente, secondé par son oncle Hannibal de La Trémoille levait en Saintonge au nom du Roi, un régiment de cavalerie et un régiment d'infanterie.

Dans une longue lettre datée du 8 juillet 1650, Marie de La Tour d'Auvergne à Hannibal de La Trémoille consciente de l'influence qu'il avait sur son neveu lui décrit la conduite que le prince de Tarente devait suivre :

« Mon frère,

J'ay receu par ce messenger vostre lettre du 4 de ce mois. Je me sers de la mesme voye pour y respondre et commenceray par vous dire que vous m'avés fait fort grand plaisir de me mender des nouvelles de mon fils et de ce qui se passe en vos cartiers. Je n'ay point doutté que plusieurs personnes le voyant s'aprocher de Bourdeaux n'en conceusses des espérances de le pouvoir attirer à leur party et ne fissent toutes les tantatives nécessaires à ceste fin ; mais de l'humeur que vous le cognoissés, il n'est pas aysé de luy faire changer ses résolutions ; et quand son devoir et sa conscience ne l'auroient pas déterminée en celle-cy, tant de raison l'obligeroient à le faire, que je ne peus comprendre comment il se trouve des personnes capables de luy donner de conseil si mineur.

Je ne doute point qu'il ne servit de beaucoup au party de Bourdeaux, quand il ne feroit autre choze que d'obliger le Roy à s'asseurer de Taillebourg ; et que le temps qu'il y emploiroit sera autant de répit pour eux qui cependant auroient moyen de se reconnoistre et d'aviser de quelle façon ils se résoudroit à recevoir le Roy ; et voilà ce qu'ils pouroient profiter de la perte de mon fils qui je cray n'est pas en intention de servir de ceste sorte ses amis.

Quand à ce qui se publie des deux millions six centz milles livres qui doivent venir d'Espagne, cela est bon à dire et d'estre creu de ceux qui croyent les chozes sans juger de leur possibilité. Mais, qui considérera que la disete où ils sont d'argent est encore plus grande que la nostre⁹¹, ils ajousteront difficilement foy à ces bruitz ; et pour moy qui me souvient d'avoir ouy dire à Mme ma belle-seur⁹², après le traité que feu M. le comte et M. mon frère avoient fait à Sedan⁹³ avec eux, que de cinquante article, ils n'avoient peu satisfaire à quatre et qu'au lieu d'un grand nombre de pistoles qu'ils s'estoient obligez de donner, ils amenèrent de misérables voiture de sols qui n'estoient pas capable de payer les espions ; et à cela elle adjoustoit que cognoissant leur foiblesse comme elle faisoit, il ne luy

⁹¹ La situation financière de l'Espagne était aussi difficile que celle de la France.

⁹² Eléonore de Berg (1615-1657) épouse du duc de Bouillon Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne.

⁹³ Le duc de Bouillon s'était laissé entraîner en 1641 dans une nième conspiration contre Richelieu par le comte de Soissons, Louis de Bourbon. Cette conspiration appuyée par l'Espagne échoua à la suite de la mort du comte de Soissons lors du combat de la Marfée (9 juillet 1641).

arriveroit jamais de rien négocier avec eux. Cependant, voila que le malheur de mon frère le réduit encore à ceste misérable extrémité⁹⁴ ; et sans mentir, je n'y puis penser sans larmes.

Je ne doute point que le lèvement du siège de Guise⁹⁵, jointe à la venue du Roy, ne mete ce party en une estrange consternation ; et il y a grande aparence que la plus saine partie du parlement de Bourdeaux, quand elle se verra fortifier de la présence du Roy, que ses désir de puissance jointe ensemble en rameine l'autre à son devoir.

Je me prépare pour mon voyage de Poitiers et je croy que mon fils⁹⁶, comme il l'avoit résolu, fera le semblable, car je tiens avec lui qu'il est bien plus à propos qu'il vienne au devant de la Cour jusques là, qu'en l'attendant à Saintes, donner sujet de dire qu'il n'y est venu qu'à toute extrémité. On l'escrit de Paris, merveilleusement contente de cet heureux événement de Guise. Et en effet, ce sont des prospérités qui estonneroient, si le Roy n'estoit en possession d'avoir de pareils avantages en toutes ocasions.

Je loue Dieu de la bonne santé de mon fils et le supplie de tout mon cœur de l'accompagner tousjours de la conduite de son esprit, dont on a bien besoin en ces temps fâcheux. J'avoue que ce secours d'Espagnols et le dessein de metre l'ennemy de l'estat au milieu de la France, me choque à tel point que je ne trouve rien qui le puisse colorer. Et je le tiens si préjudiciable à celui que l'on a de prescrire la liberté des princes, qu'il me semble qu'on ne pouvoit rien faire qui l'éloisgnast davantage.

Je n'escris point à mon fils, l'ayant fait depuis deux jours par un des miens. Vous lui direz que l'on m'assure que Mademoiselle⁹⁷ vient avec la Cour et que l'on n'en nommes point d'autre. On escrit à Marie que l'on a chanté sur le Pont-Neuf l'engagement de M. de La Trémoille au party des princes ; que l'on fait courir le bruit d'une blessure de mon frère de Turene, mais que l'on le croit faux. Il ne me reste qu'à vous assurer que je suis très véritablement, Mon frère, vostre très affectionnée à vous faire service.

Marie de la Tour

Vous me ferez plaisir de me donner promptement des nouvelles de mon fils »⁹⁸.

Madame et Mademoiselle de Bouillon au mois d'avril 1650 avaient été arrêtées et internées à la Bastille. Après la conclusion de la paix avec Bordeaux, elles furent relâchées. Marie de la Tour ordonna qu'elles puissent être accueillies dans l'hôtel des La Trémoille à Paris.

⁹⁴ Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne et le duc de La Rochefoucauld avaient rejoint le 2 juin 1650 la princesse de Condé à Bordeaux et avec leurs partisans tenaient tête aux troupes du Roi qui assiégeaient la ville.

⁹⁵ L'armée espagnole de Fuensaldaña, menacée par l'armée du maréchal du Plessis-Praslin, avait du lever le 1^{er} juillet 1650 le siège devant Guise entrepris le 15 juin.

⁹⁶ La Cour venait d'entreprendre le voyage en Guyenne.

⁹⁷ Anne-Marie-Louise de Bourbon (1627-1693), duchesse de Montpensier, dite la Grande Mademoiselle, fille aînée de Gaston d'Orléans et de sa première femme Marie de Bourbon-Montpensier, alliée des La Trémoille.

⁹⁸ Archives nationales, 1 AP 430/97.

Dans une lettre à son fils, non datée de la mi décembre 1650, Marie de La Tour d'Auvergne, telle la Perette de la fable de La Fontaine, tablait ce qu'allait leur apporter leur prise de position en faveur du Cardinal :

« Si le duché du Maine n'est qu'à 400 mille livre, comme le mende M. de Marcilly, c'est le plus grand marché du monde et en estimerois l'argent qu'on vous fait espérer de façon bien mieux employée qu'au gouvernement dont il s'agist, auquel je croirois qu'on devoit adjouter les cent mille livre que le parc offre et l'argent qui proviendrait de la vente de Moléon. Il n'est pas croyable combien la pièce est belle et le nombre de gentilhomme vasseaux que nous aquérierions et le tout au voisinage de la Bretaign. Peut-estre que M. le Cardinal aymeroit mieux vous faire donner cinquante mille escus pour cela que trente mille pour l'autre affaire. Enfin ce sont choses à mesnager où vous estes et que vous voyez plus et clair que nous d'icy »⁹⁹.

Le prince de Tarente rejoint Condé

Mais telle Perette, Marie de La Tour d'Auvergne vit ses rêves de fortune s'écrouler à la suite du départ de Mazarin en exil et du retour triomphal le 16 février 1651 du prince de Condé sur le devant de la scène politique. Les La Trémoille avaient désormais tout à craindre de leur prise de position en 1650 en faveur de la Reine et de Mazarin. En bonne politique, elle avait pourtant adressé le 21 février 1651 une lettre de félicitation au prince de Condé :

« Monsieur,

J'ay tousjours esté si sensible aus intérêts de V. A. que je puis menquer de l'estre beaucoup au bonheur de sa liberté et à la joye que tous les gens de bien en ressentent, j'en ay fait mille vœux au ciel et je les convertis à cest heure en autant d'actions de grâces à dieu qui en effet ne pourroit donner de plus fortes marques du soin qu'il veut prendre de la France qu'en vous redonnant les moyens d'apuyer de vos conseils et de vostre générosité les résolutions qui se prendront pour l'affermissement de son repos. Vous y avez Monsieur plus d'intérêt que personne puis qu'outre le rang que vous y donne vostre naissance, vous avez tant contribué à en acroistre la gloire.

Je ne doute point que Dieu qui en tant d'occasion a fait parestre le soin qu'il prend de V. A. ne luy en présente tous les jours de nouvelles qui atireront sur elle toutes les bénédiction qu'elle mérite.

Mais pardonnez-moy, Monsieur, si dans tous ces ressentimens de joyes je suis contrainte (pour n'avoir peu le faire plustost) d'y mesler quelque tesmoignage de ma douleur de la perte de feu Madame vostre mère. Il est vray aussy que je la seus renouveler par le desplaisir que je reçois de la voir priver de le seule consolation qui pouvoit essuyer ses larmes et prolonger ses jours et que je say que cette considération est capable de rouvrir cette playe en l'esprit de V. A. Je prie Dieu de tout mon cœur d'y espendre toutes ses grâces et de me donner les moyens de luy tesmoigner par mes très humbles services que je seray tousjoiurs avec le respect que je dois, Monsieur,

Vostre très humble et très obéissante servante. Marie de La Tour »¹⁰⁰

⁹⁹ Archives nationales 1 AP 430/98.

¹⁰⁰ Musée Condé, Chantilly, P X, 67.

Le 2 mars 1651, pessimiste elle écrivait à son fils :

« *Mon fils,*

Je n'ay rien a adjouster à ce que vous porte M. d'Anché¹⁰¹. Je seray bien ayse d'apprendre à son retour bien particulièrement de vos nouvelles et vos sentimens sur ce qui se passe. Le bruit est que vos régimens sont cassez et c'est le petit Colas, maréchal des logis de vos gardes, qui dit l'avoir veu en une lettre que M. de La Roussière a escrite à M. de Ternay. Vos lettres de demain nous apprendront ce qui en est.

Je me prépare à tout et je me trouve si au dessus de ceste petite disgrâce et de ce qui nous peut arriver ensuite, que je ne m'en sens comme point touchée. Si nous l'avions attirée par une conduite qui nous put estre reprochée, j'aurois peine à m'en consoler. Mais nous venant comme elle fait, je la reçois comme un châtiment que Dieu nous envoie et très disproportionné de nos fautes qui en mériteroient de bien plus grande. Ce qu'il y a à souhaiter, c'est qu'elle serve à nous amender et à nous apprendre de nous fier si peu aux choses du monde, que notre principal recours soit en luy et que nous regardions surtout à attirer sa bénédiction en préférant les intérêts de son service à toutes sortes d'avantages.

On dit que votre frère perdra son abaye¹⁰², je m'en consoleray aysément, car je m'imagine que c'est l'interdit de notre maison, que je souhaiterais n'y estre jamais entré. Je souhaite de tout mon cœur l'âme de votre esprit aussy tranquille qu'est le mien et en effet je n'eusse pas attendu cela de mes forces et je cognois aysément qu'il faut que Dieu agisse. Je croy néanmoins qu'il se faut servir de toute la prudence et adresse dont ont peut estre capable, mais, sans s'afliger ny inquiéter, se reposant sur la providence de Dieu qui travaillera pour nous sans doute, si nous préférons sa gloire à toute autre chose. Pensez y, je vous prie, sérieusement et que le soin de le servir soit votre principale occupation. Je suis assurée que vous y trouverez le soulagement qui s'y rencontre et qu'il vous fera sortir de tout cecy glorieusement et avantageusement »¹⁰³.

Au printemps 1651, Marie de La Tour d'Auvergne pour soigner son pied se rendit à Bourbon-l'Archambault avec sa fille et sa belle-fille qui était enceinte. Au début du mois de juin, les trois femmes partirent de Bourbon l'Archambault et arrivèrent le 13 juin à Orléans. Le 14 juin, Marie de La Tour d'Auvergne avec sa fille prit la route de Paris pour aller voir la Reine. Pour sa part Emilie de Hesse prit le chemin de Thouars.

A Paris, Marie de La Tour d'Auvergne participa à la mobilisation du réseau d'amitié et de clientèle de son mari pour défendre celui-ci contre la prétention du duc de Rohan de présider l'ordre de la noblesse aux Etats de Bretagne en 1651. Dans sa lettre du 26 août 1651, elle décrit à son fils les mesures à prendre :

« Si on jugeoit qu'il y eut difficulté à estre jugez dans le temps présent, il faut tâcher d'en répéter l'alongement sur M. de Rohan et pour y parvenir on cret que M. de Bouilly estant parfaitement instruit de l'affaire peut la pousser et presser si vivement qu'un advocat

¹⁰¹ Claude du Bellay, sieur d'Anché, était l'un des fils de l'ancien gouverneur de Henri de La Trémoille Zacharie du Bellay, sieur du Plessis-Bellay.

¹⁰² Mazarin avait fait présent au début de l'année 1650 au comte de Laval d'une de ses abbayes en Poitou, rapportant de 14 à 15 000 livres de rentes. Lettre d'André Pineau du 22 janvier 1650, B. U. Leyde, BPL 286/IV/99.

¹⁰³ Archives nationales 1 AP 430/103.

nouveau que prendra M. de Rohan ne pouvant y correspondre, il parestra en demeuré ce qui peut donner lieu au Parlement sinon d'ajuger la provision de l'arest du duc Pierre, du moins de prononcer contre M. de Rohan (au terme porté par l'arest du Conseil) l'exclusion de la présidence pour cette année.

Il sera à propos de consulter l'affaire avec le plus fameux advocats de Rennes quand ce ne seroit que pour en tirer l'avantage de les oster à M. de Rohan, néanmoins il n'en faut donc dire le secret qu'aux plus afidés. M. de Bouilly porte l'advis de M. Bataille, coment on aura à procéder sur l'arest pour ne déroger à la prescription.

Il faut veiller à avoir un bon rapporteur et pour peu qu'il fut avec M. de Rohan quand bien quelques uns des MM. creroient en pouvoir respondre. On estime qu'il ne faut point tomber en de telles mains pourvu que quand il auroit prétention pour satisfaire à son amy de vous donner gain de cause au fond, il peut en eslongnant donner à M. de Rohan la présidence pour ceste année qui est ce qu'il désire, pource que ce seroit une espèce de provision qui nous feroit un extrême tort, outre qu'après le bruit qui s'est fait, on luy verroit remporter la victoire, ainsy il y a bien des choses à considérer et beaucoup d'escueils à éviter.

On donne advis que M. de La Troche est proche parante et amye intime de M. de La Noë-Colin¹⁰⁴ ; que les religieuses de St-Georges ont crédit dans le parlement ; que M. de La Mansselière peut beaucoup sur le président de La Coquerie et que peut estre la 1273 379 1819 1223 1212 00 quelque 259 1582 475, et en tout cas M. le maréchal de La Meilleraye a grand pouvoir sur elle.

M. Bataille estime que la lettre que le Roy a escrite à M. peut grandement servir à destruire l'arest du Conseil et à faire voir par quel emportement il a esté donné et à porter le parlement à passer sur beaucoup de ses clauses et trouvé qu'il y a lieu dans toutes les formes d'ajuger la provision de l'arest du duc Pierre.

Je suplie Monsieur quand il aura lu et déchiffrer ce mémoire de l'envoyer à son fils par M. de Bouilly lequel il ne faut pas retenir à Vitré le temps prenant extraordinairement et pour le plus tard il faut qu'il soit le samedi à Rennes de bonne heure. MDLT »¹⁰⁵.

Désireuse de ne se pas mettre à dos le prince de Condé, l'homme fort du moment, le 20 août 1651, elle le félicitait par avance de sa victoire sur la Reine qui avait tenté de faire condamner par les cours souveraines parisiennes :

« Monsieur,

Si j'avois autant de facilité à bien faire un compliment que vous en avez à gagner des batailles personne ne vous en formeroit avec plus d'éloquence que moy. La joye qu'il reçoit du glorieus succez de la dernière, en vérité, Monsieur, j'en suis si sensiblement touchée que pour le rendre entièrement parfaite, il ne me reste que d'estre asseurée que vous me faitte l'honneur d'estre bien persuadée de mes sentiments qui vont tous au but de vous tesmoigner que je suis la personne du monde la plus attachée à vos intérêts et à vos commendements, et, en effet, Monsieur, vous n'en sauriez douter pour peu de bonne opinion que vous ayez de moy, car c'est une despendance qui m'est trop avantageuse pour ne m'en savoir prévaloir. Faites-moy cet honneur de l'avoir agréable et me croyez, avec tout le respect et la pation

¹⁰⁴ François Colin, sieur de la Noue, conseiller au parlement de Bretagne.

¹⁰⁵ Archives nationales 1 AP 430/102.

imaginable, Monsieur,

Vostre très humble, très obéissante

Et très fidelle servante.

Marie de La Tour »¹⁰⁶

Marie de La Tour d'Auvergne vit avec déplaisir au mois d'octobre 1651 son fils aîné le prince de Tarente, prendre la parti du prince de Condé. Impuissante, elle vécut ses actions en Saintonge, sa participation le 2 juillet 1652 au combat du faubourg Saint-Antoine, sa prise de commandement de l'armée du prince de Condé, après la mort du duc de Nemours et enfin son départ aux Provinces Unies après la débandade du parti des princes.

Henri-Charles de La Trémoille resta trois ans aux Provinces Unies. Son épouse, Emilie de Hesse, le rejoignit laissant sa fille Charlotte-Amélie, née le 3 janvier 1652 à la garde de Marie de La Tour d'Auvergne :

« Madame ma mère me laissa à Thouars auprès de Madame la duchesse de La Trémoille, ma grand-mère, qui m'adopta pour sa vraye fille & qui voulut avoir soin de mon éducation de prendre ma dépense sur elle, ce qu'elle m'a continué pendant près de treize ans avec la dernière tendresse, car elle mourut dans ma treizième année ».

A la fin de l'année 1655, le prince de Tarente obtint l'autorisation de rentrer en France. Son père se démit en sa faveur du titre de duc et pair pour lui donner entrée au parlement. Mais, refusant d'écouter ses parents, il continua à soutenir le prince de Condé et rejeta toutes les avances de Mazarin. Celui-ci le fit alors arrêter et interner à Amiens. La duchesse de La Trémoille ayant rameuté tout le lignage, il fut libéré au mois de juillet 1656 et autorisé à se retirer dans ses terres de Poitou où il continua à comploter. Les troubles qui éclatèrent dans cette province engagèrent le gouvernement à l'en éloigner et à le reléguer à Auxerre, puis à Laval, où il resta jusqu'à la paix des Pyrénées.

En 1656 selon le témoignage de sa petite fille Charlotte-Amélie, Marie de La Tour d'Auvergne se rendit à Paris. Pendant son séjour dans la capitale elle s'employa « à solliciter des procès, à voir peu de gens & même à faire sa cour rarement & toujours en particulier à la Reine mère ».

Le portrait de Marie de La Tour d'Auvergne

Désormais le duc et la duchesse de La Trémoille vivaient principalement en leur château de Thouars. Le 27 octobre 1657, ils furent visités par une illustre figure de la Fronde, la grande Mademoiselle, désormais leur proche voisine depuis que le duc de Richelieu lui avait rendu son château de Champigny-sur-Veude¹⁰⁷. Elle a donné le récit de cette visite dans ses Mémoires :

¹⁰⁶ Musée Condé, Chantilly, M XXXII, 290.

¹⁰⁷ En 1635, jaloux de la splendeur du château de Champigny-sur-Veude qui égalait celle du château qu'il faisait édifier à Richelieu, le Cardinal força Gaston d'Orléans à le lui céder. Il le fit démolir à l'exception des communs et de la sainte-chapelle. Après forces démarches et procès Mlle de Montpensier put retrouver la propriété de ses ancêtres en 1656.

« Mr. De La Trémouille vint au devant de moi à cheval avec 3 ou 400 gentilshommes ; je trouvai Mesdames de La Trémouille & de Tarente plus près de Thouars avec quantité de Dames du païs ; et il y avoit 6 ou 7 carosses de la livrée de la maison, tous à six chevaux, & quelques autres, cela avoit un fort grand air ; tous les bourgeois de Thouars étoient sur les armes. Je descendais à la Chapelle qui est fort belle, où il y a quantité de sépultures des Mrs de La Trémouille, on y chanta un Te Deum en musique. La maison est fort riante par son entrée ; la cour est toute entourée de terrasses, le bâtiment est d'une prodigieuse longueur ; cela à l'air fort magnifique ! On y voit une dignité, qui fait bien paroître que les maîtres du logis l'ont possédée de longue main, ce qui n'est pas à Richelieu. Les dedans sont beaux & somptueux ; les apartemens ne sont encore ni peints ni dorez ; on y voit par tout une grande noblesse par les tapisseries & les autres meubles tous pleins des plus illustres alliances du Roiaume, & beaucoup de la Maison Royale ; & c'est avec raison que cette Maison prétend la Principauté, d'autres s'avisent de l'être ; qui ont moins de droit que celle-ci. On y eut une joie non pareille de me voir : Mr. & Mme de La Trémouille sont chacun en particulier mes parens proches, & Madame de Tarente aussi ; outre cela ce sont des gens qui ont toujours bien vécu avec moi, & pour qui j'ai beaucoup d'estime & d'amitié : Madame de La Trémouille est une des plus illustres Dames de ce siècle, la mauvaise fortune de sa maison, & les indispositions sont causes que tout le monde n'a pas le bonheur de la connoître. Je séjournai un jour à Thouars ; je me promenai fort, & j'allai à la chasse. On vouloit fort m'obliger à y séjourner davantage ; mes affaires m'obligèrent à me rendre chez moi avant la Toussaint »¹⁰⁸.

A la demande de Mlle de Montpensier, Marie de La Tour d'Auvergne composa son portrait pour sa célèbre galerie de portrait que nous reproduisons intégralement :

« Puisque la suffisance d'un peintre dépend principalement de bien faire ressembler un portrait à son original, on ne sauroit douter que ce soit le but que je me propose, dans le dessein que j'ai de faire ici le mien. Son ébauche vous apprendra, qu'étant jeune, je passois pour n'être ni fort belle, ni fort laide, et pour avoir plus d'agrément que de beauté. J'avois les yeux petits, un peu penchant aux deux bouts, d'un beau bleu et assez vifs, le nez fort laid, la bouche petite, et les lèvres fort rouges, le teint beau, le tour du visage entre le rond et l'ovale, le front trop grand, les cheveux d'un blond châtain fort déliés et assez longs ; et pour la taille, je l'avois des plus belles ; soit en forme, soit en sa hauteur. Je n'étois ni maigre, ni grasse, mais ayant plus de penchant vers la maigreur que vers l'embonpoint. Voilà ce qui se peut dire du passé, il faut le retoucher, pour en faire voir, le changement. La taille, que j'avois belle, s'est courbée par l'âge et par ma négligence ; mon teint, qui était blanc et délié, s'est jauni par mes maladies ; mes dents, qui étaient assez blanches, se sont noircies ; le blond de mes cheveux s'est blanchi, et la petite vérole a achevé la laideur de mon nez. Une personne qui consulteroit plus soigneusement son miroir que je ne fais le mien, en diroit peut-être davantage. Il me suffit que ce soient les principaux traits et fort fidèlement représentés, et il est temps de passer à la description de choses plus essentielles.

J'ai l'esprit assez fort et pénétrant, mais peu vif, et sans aucun brillant ; la mémoire si diminuée qu'il ne m'en reste que pour me souvenir du bien que l'on me fait. J'écris mieux que je ne m'exprime, et je me sens exempte de beaucoup de foiblesses qui sont comme naturelles aux femmes. Je cède difficilement à la force, mais volontiers à la raison ; je m'attache fort au solide, je donne peu aux apparences, et si ma santé répondoit au reste, je me sentirois assez capable des ménagemens qui me seroient commis. Ma volonté va droit au bien, mes

¹⁰⁸ Mlle de Montpensier, *Mémoires*, op. cit., p. 308-309.

inclinations m'en détournent quelquefois. Mes premiers mouvements sont prompts et rudes, mais ils ne vont pas loin ; aussi partent-ils plutôt d'impatience que de colère, à laquelle je ne me sens avoir nulle pente ; ce n'est pas que le ressentiment des injures ne soit assez vif en moi, mais je le modère par la crainte de faire du bruit sans effet, qui est un procédé pour lequel j'ai beaucoup d'aversion.

J'ai toujours craint, plus que la mort, de faire aucune tache à ma réputation, et mon humeur a toujours été si éloignée de la galanterie que je n'ai jamais eu besoin de la combattre ; mais quand il en aurait été autrement, j'ai tellement fait un capital d'être véritablement ce que je voulais paraître que je n'aurai rien épargné pour parvenir à ce but, et en cela ma physionomie n'a pas démenti mes inclinations. J'ai pris peu de soin à m'ajuster, et en mes habillemens j'ai toujours également plaint le temps et la dépense, et je ne me suis jamais regardée en mon miroir qu'avec cette pensée que dans peu d'heures je déferais tout ce que je faisais. Je me contentais que mes habits fussent propres et modestes, et j'étais bien aise qu'ils devançaient mon temps plutôt que d'en être devancés. J'ai moins aimé la lecture que je ne le fais présentement, et les livres qui sont plus selon mon goût, après ceux de dévotion, ce sont ceux qui règlent les moeurs par les exemples et par les préceptes¹⁰⁹. La lecture des romans m'a toujours été insupportable, parce qu'ils n'apprennent que ce que je voulais ignorer.

Je n'aime l'oisiveté ni en autrui, ni en moi ; l'une me donne du dégoût, et l'autre du chagrin, et c'est ce qui m'a le plus portée au jeu ; car ce que j'y hasarde fait bien voir que je ne l'aime pas comme jeu, mais comme un moyen qui m'ôte l'ennui de rien faire.

Je me plais fort en la compagnie de gens d'esprit, mais surtout de ceux qui s'attachent au bon sens et à la raison ; toutes les finesses et les subtilités qui s'en éloignent me sont d'un mauvais goût.

Je n'ai nul savoir, et ne sais que ce qu'on ne peut ignorer sans honte.

J'entends la raillerie assez pour ne me piquer pas mal à propos de celles qui s'adressent à moi. Je crains fort de me commettre, et condamne l'humeur de ceux qui aiment à rompre en visière ; néanmoins je la tolérerois, si elle ne s'adressoit qu'à des personnes présomptueuses, ennemies de la correction, et ignorantes de leurs défauts ; ce que je blâme si fort en autrui, qu'incessamment j'y fais des réflexions, et ne vois jamais faillir personne que je me tâte, pour ne me croire pas innocente des fautes dont je reconnois les autres coupables, et pour éviter surtout l'erreur de ceux qui attribuent à la vertu ce qui vient du vice, n'y ayant rien où j'apporte tant de soin qu'à bien me connaître.

J'aime fort ma commodité et peut-être trop peu celle d'autrui ; les compliments et la contrainte, ce sont mes fléaux, et ne trouvent de place en moi qu'aux dépens de mon amitié et de mon estime.

Je me sens le naturel plus tendre que je ne le fais paroître, et surtout vers mes proches ; mais j'avoue qu'il est moins étendu qu'il ne devrait être, et que ma charité s'arrête quelquefois où elle devrait passer.

¹⁰⁹ Elie Brackenhoffer, visitant en 1644 les appartements de la duchesse, remarquait que le cabinet de la duchesse était “ *fourni de beaucoup de livres, ne majeure partie historiques* ”. BRACKENHOFFER, *Voyage en France*, traduction de H. Lehr, Paris, 1925, p. 240.

Je ne me sens pas sensible au mépris ; mais cela peut venir de ce que je ne crois pas le mériter.

Ceux qui me connaissent peu me croient glorieuse, parce que mon abord est froid et peu caressant, et que ma réputation ne m'ôte rien de l'ambition que l'on me sait être naturelle, mais la vérité est que je hais fort la sotte gloire. Je dis la même chose de la flatterie, et sans autant d'aversion pour elle, que j'applaudis à la complaisance ; et si je suis quelquefois chiche de la mienne, c'est qu'elle ne s'excite que par un degré d'estime dont je trouve peu de personnes dignes ; en cela j'avoue que je suis trop délicate.

Je hais la menterie comme un vice bas et de valet ; mais je ne saurois dire si cette haine m'est naturelle, ou si elle me vient de l'éducation que j'ai reçue d'un père qui nous en a toujours imprimé l'horreur avec tous les soins imaginables ; et cela a pris de si fortes racines en moi, que j'aperçois dans mes récits une affectation à affoiblir plutôt les choses qu'à les grossir, quand elles passent pour assez extraordinaires.

Je ne me sens point de pente à la médisance, et je la souffre avec peine, si sa délicatesse n'aide à la faire digérer. J'ai toujours eu en moi une extrême timidité, et sans elle j'aurois profité de mille occasions que la posture où j'étois à la cour me présentait à toutes heures, pour l'avantage de ma maison et de ma personne.

Mon humeur est franche ; je me retiens que ce que la prudence m'empêche de faire éclater, et une des choses que je souhaiterois avec plus de passion, ce seroit de trouver une personne également amie et raisonnable, qui vouloit établir avec moi ce commerce, de nous dire aussi librement nos mauvaises qualités que les bonnes, et d'être assurée d'une fidélité entière à ne nous rien cacher ; car j'aime en mes amies de la vérité, et non de la flatterie.

Je garde mieux un secret qui m'est confié que les miens propres.

Je donne ma confiance à qui me donne la mienne, et que je suis capable d'en bien en user.

Je suis constante et ferme en ce que je promets, et mes amis peuvent s'assurer que j'ai pour eux la dernière fidélité et que rien ne me touche plus sensiblement que le plaisir de les obliger.

Je rends l'équité autant que je puis, et qu'elle m'est connue, et loue volontiers ceux qui en sont dignes.

Je ne suis point envieuse des grâces méritées, mais j'en souffre avec peine l'injuste distribution.

Je supporte facilement les fautes de mes domestiques, quant elles ne procèdent ni d'infidélité ni de défaut d'affection ; je les demande doux et aimant la correction, et qu'ils attendent de moi leur récompense, quand même je n'en serais jamais sollicitée par eux.

Je fais un jugement assez juste de l'humeur et de la portée de l'esprit de ceux avec lesquels j'ai quelque commerce, et je pourrais assez facilement séparer le bien du mal ; et me servir utilement de l'un et me garantir des effets de l'autre.

Je ne suis ni méfiante, ni soupçonneuse, ni bizarre, ni moqueuse, mais assez curieuse et dépité ; mon humeur est égale et sans emportement, ayant plus de penchant vers la gaieté que vers la tristesse ; aussi étais-je née fort saine et d'un bon tempérament ; mais divers déplaisirs et le soin de beaucoup d'affaires ont prévalu sur l'un et sut l'autre, et m'ont rendue sujette à beaucoup d'incommodités.

J'apporte une extrême application à tout ce que je fais, et je m'y donne tout entière.

Je ne m'éloignerais pas du faste et de la dépense, pourvu qu'ils eussent des fondements solides, sans quoi je les improuve totalement.

Je ne me sens pas libérale au point que beaucoup le sont, mais je ne suis pas aussi dans une avarice choquante.

Mon intérêt ne me fera jamais rien faire contre mon bonheur et ma conscience ; mais cela à part, je le cherche où je suis et n'y épargne rien.

J'oublie facilement les offenses qui me sont faites, quand je les sais suivies d'un véritable repentir. L'ingratitude est celle qui s'efface le plus difficilement de ma mémoire ; aussi est-ce un vice bas, et qui ne peut loger que dans des âmes extrêmement lâches, et dont on ne voit que peu de personnes se repentir ; mais ce qui me choque le plus, c'est quand il arrive que mes bonnes intentions sont mal interprétées et que je reçois des reproches d'où j'aurais à attendre des remerciements.

La passion où j'ai le plus de pente est celle de l'ambition ; néanmoins j'y mets autant que je peux cette borne, de ne la pousser que par de bons et légitimes moyens, et je ne puis assurer qu'elle ne se termine point en ma personne, et que son objet principal est la maison où je suis entrée.

Quant à ce qui est de la piété, je m'y trouve fort défaillante ; mais néanmoins avec des sentiments fort épurés pour le service de Dieu, et une résolution ferme de les préférer à tous les avantages de la terre¹¹⁰.

L'affaire Morus

Depuis que son mari exerçait des fonctions à la Cour en tant que chevalier des ordres, Marie de La Tour d'Auvergne jouait un rôle prépondérant dans la vie de l'église de Charenton. Dans les années 1650, elle vit s'élever des contestatrices en la personne de sa belle-sœur Charlotte de Caumont de La Force, de ses sœurs Charlotte et Elisabeth et de Mlle de La Suze. La nomination d'Alexandre Morus au ministère en 1659 fut le point culminant de cette querelle de dames. Marie de La Tour d'Auvergne le soutenant contre les attaques de sa belle-sœur et de ses sœurs qui lui reprochaient ses fréquentations féminines.

Morus était un virtuose de la chaire capable de prêcher « sept quart d'heure et demi, à la mode de Hollande » ce qui lui suscitait la jalousie de ses confrères moins doués, fait qui explique aussi le soutien de Marie de La Tour d'Auvergne, qui comme sa mère, aimait les beaux prêches qui faisaient pleurer. Tallemant des Réaux conte à ce propos que Marie de La

¹¹⁰ Anne-Marie-Louise d'ORLEANS, duchesse de Montpensieyr, *Portraits littéraires*, Présentation et annotation, Christian Bouyer, Séguier, Paris, 2000, p. 112-118.

Tour d'Auvergne alla un jour dans une église écouter un sermon du père André, un augustin célèbre pour son talent de prédicateur, et que celui-ci l'ayant reconnu, parlant de l'Enfant prodigue :

« (...) se mit à luy faire un train tout semblable à celui de la duchesse : Il avoit, dit-il, six beaux chevaux gris pommelés, un beau carrosse de velours rouge avec des passemens d'or, une belle housse dessus, bien des armoiries, bien des pages, bien des laquais vestus de jaune passémenté et noir et de blanc »¹¹¹.

André Pineau dans sa lettre du 6 juillet 1646 à André Rivet écrivait :

« Madame nôtre duchesse a trouvé le nouveau temple fort beau et bien rempli le jour de la Sainte Cène. Mais on dit qu'elle fait un peu la dégoûtée des Ministres de campagne et regrette toujours les presches de Charenton »¹¹².

Le synode national de Loudun

Cette même année 1659 Marie de La Tour d'Auvergne eut l'occasion de jouer un grand rôle : Mazarin ayant autorisé la tenue à Loudun du dernier grand synode national. Curieusement aucun des historiens ayant écrit sur le synode national de Loudun ne dit mot de Marie de La Tour d'Auvergne. Ce choix n'est pourtant pas anodin sachant que le duc de La Trémoille avait acheté le duché de Loudun en 1654 à la duchesse d'Aiguillon.

Le pasteur Jacques Couët du Vivier dans la relation du synode qu'il donne dans ses à son grand-père Paul Ferry le pasteur de Metz, ne manque pourtant pas de faire état de la duchesse de La Trémoille. Il décrit notamment son arrivée à Loudun le 20 novembre :

« Madame de La Trimouille (...) fust (...) receue et complimentée des corps de ville et du Sinode, comme dame de Loudun, dont le domaine est engagé à Monsieur de La Trimouille, qui pour cette raison, est nommé aux prières publiques avec madite dame et Monsieur le Prince et Madame la Princesse de Tarente »¹¹³.

La duchesse revint à Thouars le 3 décembre. Elle invita Jacques Couët du Vivier à venir prêcher à Thouars :

« J'arrivay à Thouars à nuict fermé, où j'appris que Madame de La Trémoille s'estoit venue promener dans mon chemin à dessein de me prendre dans son carrosse. Je fus mené chez un des anciens qui vinst avec moy, accompagné de plusieurs honnestes gens de la ville, me conduire dans la meilleure hostellerie, où pend l'enseigne du sauvage, où l'on me fit donner un bel appartement et l'on donna ordre que j'y fusse servi comme un homme d'importance. Je commençois à me délasser et l'on alloit mettre le couvert lorsque je vis entrer dans ma chambre l'Intendant de la maison de La Trémoille qui dit estre venu de la part de monseigneur et de madame pour me mener au château, et que pour cet effet, un carrosse m'attendoit à la porte. Je ne crois pas qu'il fallût se faire deschirer le manteau, ainsi après avoir fait rajuster le mien et m'estre mis dans un estat décent, car j'aime la propreté

¹¹¹ TALLEMANT des REAUX, *Historiettes*, op. cit., tome II, p. 163.

¹¹² B. U. Leyde, BPL 286/III/49.

¹¹³ Roger MAZAURIC, "Lettres de Jacques Couët-du-Vivier à Paul Ferry", BSHPF, tome 122, janvier-mars 1976, p. 76,

sur toute chose, je montay dans ce carrosse et, étant arrivé dans le château, on me fit entrer dans une belle chambre, où l'on avoit allumé un grand feu. J'y fus servi magnifiquement et après souper, je fus conduit dans la chambre de Madame de La Trémoille et après une heure de conversation, je me retiray dans la mienne pour estudier mon presche. Je preschay le lendemain matin sur le texte que je vous ay marqué et parce qu'on me dit, en montant en chaire, que le pasteur du lieu avoit accoustumé de faire les prières après midi, je rassemblay le peuple et donnay une paraphrase du Ps. 130 en forme d'exhortation. Le reste de la journée se passa en visites de malades et dans la conversation de Monsieur et de Madame et de Mademoiselle de La Trémoille, dont le premier voulut que je luy répétasse une partie des choses que j'avois dites en chaire, parce qu'on luy avoit dit quelque bien de mes actions, et bien plus que je n'en veux et n'en oserois croire, qui fust hier. Le lendemain, après m'avoir pourmené dans le château, qui est l'un des plus beaux de France et dont on me fist voir toutes les beautés dont mes foibles yeux estoient capables, je pris congé de leurs Altesses et m'en revins à Loudun... »¹¹⁴.

Correspondance avec Alexandre Morus

Le pauvre Morus n'en avait pas fini avec ses ennuis. En 1661, il fut suspendu de son ministère pour un an, sans toutefois être exclu de la Cène. Pendant cette suspension, il fit de janvier à juin 1662 un séjour en Angleterre. A son retour en France, il fut l'objet de nouvelles attaques. Le synode provincial de Sancerre de 1664 donna tort à ses détracteurs et le rétablit dans ses fonctions. Pendant toutes ses épreuves, Alexandre Morus bénéficia de l'appui constant de la duchesse de La Trémoille¹¹⁵.

Mésentente entre la mère et le fils

Le prince de Tarente était revenu en grâce. Le 18 août 1661, lors de des Etats de Bretagne qui se tinrent celle année là à Nantes, le duc de La Trémoille se démit de la baronnie de Vitré en faveur de son fils le prince de Tarente. Ce qui permit à celui-ci de présider l'ordre de la noblesse lors de cette session des Etats¹¹⁶.

Le prince de Tarente était désormais en possession des biens de sa Maison, mais il ne tarda pas à se heurter à sa mère. Celle ci pour riposter fit établir le célèbre rapport qui a été publié en 1667 par Hugues Imbert dans le tome XXI des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*.

La conduite que j'ay tenue au maniemment des affaires de notre maison me devoit apparemment exempter de la peine de la justifier, car, outre que j'y ay agy avec toute la sincérité imaginable et qu'elle a eu des succez avantageux, je puis dire sans vanité qu'elle a tousjours esté accompagnée de tesmoignages et publics et particuliers si conformes à mon

¹¹⁴ *Idem*, B.S.H.P.F., tome 122, avril-juin 1976, lettre du 16 décembre 1659, p. 257-258.

¹¹⁵ Paul Marchegay a publié leur correspondance pendant le séjour de Morus en Angleterre. B.S.H.P.F., tome XXI, p. 136-148, 226-235, 278-286. Dans sa lettre du 22 janvier/2 février 1662, Morus écrivait à la duchesse de La Trémoille que Mlle de La Suze et Mademoiselle de Bouillon sont les deux sources dont découlent “ *des ruisseaux pleins de fiel et de haine* ”. Dans sa lettre du 5 mars 1662, la duchesse de La Trémoille cherchant à consoler Morus lui répondait que Mademoiselle de La Suze : “ *Non qu'en son coeur elle n'aime fort de vous ouïr prêcher, mais elle veut un ministre en votre place qu'elle manie plus aisément que vous, car elle aime fort de dominer dans les consistoires, et cela fait qu'elle est nommée parmi vos confrères une Coquette de ministre* ”.

¹¹⁶ A. D. Ille et Vilaine, C 2656.

intention et à la vérité, que je ne pouvois m'imaginer qu'il se peust trouver des esprits assez malicieux pour s'efforcer d'en estouffer la créance. Mais sachant que des personnes qui me sont très suspectes, poussez du ressentiment qu'ils ont de ce que je me suis toujours opposée au dessein qu'ils avoient de faire leurs affaires aux despens des nostres, s'efforcent autant qu'ils peuvent de déguiser ma conduiste et qu'ils réservent les derniers efforts de leur calomnie pour les produire après ma mort, je suis contrainte de laisser après moy un abrégé de la manière dont j'ay agy dans les affaires de nostre maison, et particulièrement en celles que Monsieur mon mary à commises à mon soin, afin de donner moyen à ceux qui conserveront quelque estime ou amitié pour ma mémoire, de justifier pleinement ma conduite et faire tomber le blasme et les reproches sur ceux qui la voudroient noircir.

Ce document doit être de ce fait considéré avec un esprit critique. Marie de La Tour d'Auvergne notamment dans ce mémoire donne l'impression que c'est elle qui dirigeait tout, éclipsant totalement son époux. Certes, comme le déplorait Colbert de Croissy, elle exerçait une profonde influence sur lui, mais elle agissait toujours comme sa procuratrice et lorsque celui-ci avait pris une décision, elle ne pouvait que s'incliner.

Ce Mémoire de 1661 doit être également restitué dans son contexte général. La conjoncture des années 1640-1661 était difficile¹¹⁷. Les arrivages de métaux précieux en provenance d'Amérique qui stimulaient l'économie de toute l'Europe occidentale, avaient diminué. Les guerres européennes et surtout la fiscalité très lourdes qui les accompagnaient n'avaient rien arrangé. La consommation avait baissé aggravant le marasme. Les populations avaient été décimées par les épidémies, les disettes, par les méfaits des gens d'armes lors de la Fronde. Les revenus agricoles qui étaient la source principale des revenus de la haute noblesse, étaient à la baisse. De ce fait les temps étaient durs pour les la Trémoille qui étaient handicapés par leur attachement à la Religion réformée et à leur passé de frondeur qui les privaient des charges accordées par le souverain : gouvernements, grades, fonctions à la Cour¹¹⁸. Le fait de clientèle, qui avait joué en faveur du Protestantisme au XVI^e siècle, jouait désormais en faveur de la religion du prince¹¹⁹.

Les « *esprits assez malicieux* » dénoncés par Marie de La Tour d'Auvergne pouvaient être des hommes nouveaux qui gravitaient autour du prince Tarente. Mais celui-ci qui savait qu'il ne pouvait rien faire contre sa mère, préféra en 1662 tenter une carrière aux Provinces Unies. Il ne reviendra en France qu'en 1667 et trois ans plus tard tirant un trait sur le passé, il se convertit. Mais il mourut au moment où la France entra en guerre contre la Hollande, guerre où il aurait pu se distinguer.

Ces « *esprits assez malicieux* » peuvent être également révélateur d'une contestation du mode de vie noble, alors que Colbert de Croissy était à l'aube d'entreprendre sa recherche sur la noblesse du Poitou. Contestation qui incita le duc de La Trémoille et le prince de Tarente à faire publier en 1668 à Paris l'*Histoire généalogique de la Maison de La Trémoille*, que les frères de Sainte-Marthe avaient rédigés dans les années 1640.

¹¹⁷ Emmanuel LE ROY-LADURIE, *L'Ancien Régime*, Coll. Pluriel, Hachette, 2 vol, 1993, tome I, p. 160.

¹¹⁸ Notons à ce propos que les La Trémoille qui avaient été écartés de la faveur royale au XVII^e siècle en raison de leur attachement à la Réforme, le seront également au XVIII^e siècle en raison de leur attachement au jansénisme. J. F. LABOURDETTE, " Fortune et administration des biens des La Trémoille au XVIII^e siècle ", *Annales de Bretagne*, tome 82, 1975, p. 164.

¹¹⁹ D. LIGOU, *Le protestantisme en France de 1598 à 1715*, S.E.D.E.S., 1968, p. 193-194.

Le mariage de Marie

Marie-Charlotte de La Trémoille, la seconde fille de Marie de La Tour d'Auvergne, âgée de 30 ans en 1662 était toujours célibataire. Il était temps de la marier, mais comme pour sa tante, la comtesse de Derby, ce n'était pas une tâche facile. Sa nièce, Charlotte-Amélie, dans ses Mémoires rapporte qu'elle aurait bien épousé son cousin le comte de Roye, mais elle tenait au titre de duchesse. La duchesse de La Trémoille, en dépit de la différence de religion, envisagea un temps de la marier au fils du maréchal de la Meilleraye mais y renonça à la suite d'une maladie qu'elle eut à Bourbon et qu'elle considéra comme une « *juste punition de Dieu* ». Des correspondances évoquent même un projet de mariage avec le roi d'Angleterre Charles II.

Marie-Charlotte de La Trémoille épousa finalement le 18 juillet 1662 à Paris dans la maison de MM. les ambassadeurs de Hollande¹²⁰ Bernard de Saxe-Weimar, duc de Saxe-Jena « *le mieux fait des quatre frères* »¹²¹.

Après le mariage de sa fille, Marie de La Tour d'Auvergne « *résolut de n'aller plus à Paris ni à la cour, & d'aller finir ses jours en province, à Vitré ou à Thouars* ». C'est alors qu'elle donna à sa fille Mme de Weimar, sa première fille d'honneur, Suzanne de La Chevalerie de La Manselière et à la princesse de Tarente sa seconde demoiselle d'honneur, la célèbre Eléonore d'Olbreuze.

Nouveau départ du prince de Tarente aux Provinces Unies.

Son père étant décédé, Bernard de Saxe-Weimar dut partir précipitamment. Il revint au prince et à la princesse de Tarente de conduire Charlotte de La Trémoille en Allemagne. Conscient qu'il n'aurait jamais le dernier mot tant que sa mère vivrait Henri-Charles de La Trémoille retourna en Hollande où il resta cinq ans et ne revint définitivement en France que deux ans après la mort de celle-ci.

L'art d'être grand mère

Charlotte-Amélie de La Trémoille dans ses Mémoires est notre source essentielle pour les dernières années de vie de sa grand-mère¹²². Celle-ci l'avait gardée auprès d'elle alors que le prince et la princesse de Tarente s'étaient retirés en 1652 au lendemain de la Fronde aux Provinces Unies.

Marie de La Tour d'Auvergne était fort indulgente envers sa petite-fille. Elle avait coutume de dire qu'il ne fallait contrarier les enfants que lorsqu'ils faisaient ou disaient quelque chose de contraire à la morale et à la religion. Lorsque la princesse de Tarente revint en 1655 en France avec son époux, elle n'approuva guère l'éducation à la française reçue par sa fille.

¹²⁰ C'est l'hôtel Amelot de Bisseuil dit des ambassadeurs de Hollande au n° 47 de la rue Vieille du Temple. Cf. *Le Guide du patrimoine*, Paris, 1994, p. 95-96.

¹²¹ Charlotte-Amélie de LA TREMOILLE, *Mémoires, op. cit.*, p. 40-42.

¹²² Charlotte-Amélie de La Trémoille, *Mémoires*, p. 28-52.

A Thouars, Marie de La Tour d'Auvergne « se divertissoit à faire des enjolivements à Loussy, qui est une petite maison de plaisance à une lieue du château ». Elle venait à La Sablonnière, métairie de M. Boulonois, son trésorier, pour surveiller les travaux.

La duchesse de La Trémoille ne se désintéressait pas totalement des affaires du temple de Charenton. Une lettre du 29 juin 1663 du marquis de La Moussaye, nous apprend que la duchesse de La Trémoille intervint encore en faveur du pasteur de Charenton Alexandre Morus¹²³. La mort de son beau-frère Amaury Gouyon de la Moussaye le 23 novembre 1663, lui fit perdre un appuis de choix en Bretagne.

La mort de la duchesse

La santé de la duchesse s'était dégradée en 1663. Le duc le 5 février 1664 répondait à l'abbé de Moissy, l'aumônier de la reine mère :

*« Pour ce que vous me dites de Madame de La Trémoille, sa maladie ne luy permet pas d'estre entretenue ny convertie. Ainsy il faut, après tous les soins de la nature et de la piété, se remettre et soumettre à ce que Dieu permet dans le temps de l'éternité, sans murmurer contre les ordres de son éternelle providence, puisqu'il n'est loisible ny possible d'y résister »*¹²⁴.

Charlotte-Amélie de La Trémoille dans ses Mémoires, relate comment le jeudi 21 mai 1665 sa grand mère ressentit le mal qui l'emporta :

« (...) le jeudy de devant la Pentecôte 1665, Madame ma grand-mère étant allée le matin au prêche comme à son ordinaire, en revenant trouva dans la cour du château M. mon grand-père s'amusant avec ma sœur, quelqu'un de ceux qui avoient été au prêche vint là aussi & remarqua que Madame ma grand-mère avoit meilleur visage qu'à son ordinaire, & aussi qu'on avoit entendu sa voix chantant des psaumes dans l'église par dessus toutes les autres. M. mon grand père luy dit qu'elle avoit le teint si beau qu'il sembloit qu'elle se fut fardée, elle le railla même des douceurs qu'il luy disoit &, ôtant son bâton, elle selmit à marcher seule, se portant ce jour-là beaucoup mieux qu'elle n'avoit fait il y avoit longttemps ».

L'après-midi alors qu'elle se rendait en carrosse à Louzy, Marie de La Tour d'Auvergne :

« (...) se plaignit de son mal de tête ordinaire, mais il augmenta tellement que, voulant mettre pied à terre auprès de Loussy, elle ne put marcher & dut se remettre en son carrosse pour revenir, & même son mal devint si terrible en peu de temps, qu'il fallut que le carrosse allat au pas ; de sorte qu'en passant par la ville, on la crut morte ».

Il s'agissait probablement d'une hémorragie cérébrale. La médecine de l'époque était impuissante contre ce mal. Son mal empira pendant la nuit :

« outre son mal de tête, il luy en prit un aux deux côtés, qu'il falloit continuellement deux personnes à genoux pour luy presser les deux côtés de toutes leurs forces, sans quoy elle ne pouvait durer ».

¹²³ Archives nationales, 1 AP 436/49 bis.

¹²⁴ "Registre de correspondance de Henri de La Trémoille, duc de Thouars", *Op. cit.*, p. 247-248.

Bodeau, le chanoine et curé de Notre Dame du Château, vint la visiter conformément à l'arrêt du Conseil du 4 mai 1663 qui lui enjoignait de se présenter chez les protestants malades pour savoir s'ils voulaient mourir dans leur religion.

« Comme il étoit fort honnête homme & qu'il n'avoit pas une haine mortelle contre nous comme presque tous les prêtres, & qu'il avoit beaucoup de respect pour Madame ma grand-mère, il luy dit en peu de mots que sa charge l'obligeoit à venir luy demander si elle étoit résolue de mourir dans la même religion qu'elle avoit professée jusqu'ici, & quoique Madame ma grand-mère n'eût parlé de fort longtemps, & que toutes les fois qu'elle l'avoit fait, c'étoit avec tant de foiblesse qu'on avoit peine à l'entendre, elle répondit ouy avec une force extraordinaire, & cela en souriant comme si elle avoit voulu dire : Ce n'est pas le temps, à présent que je vais me présenter devant mon juste juge, d'abandonner la religion qu'il a conservée dans mon âme parmi tant de tentations. M. Bodeau se contenta de cela &, après avoir fait quelques excuses sur ce qu'il venoit de faire & avoir témoigné son déplaisir, il se retira »¹²⁵.

Marie de La Tour d'Auvergne mourut le dimanche 24 mai 1665 et son corps fut porté dans la chapelle « sans aucune cérémonie ». Dénégation aux élucubrations de Berthre de Bourniseaux, un manuscrit conservé à la bibliothèque de Niort mentionne que :

« Cette princesse, qui avait esté l'honneur de sa maison et un exemple de vertu singulière, ne fut pas moins regrettée après sa mort qu'elle avait esté honorée et estimée pendant sa vie, la noblesse du voisinage et tous les habitans de la ville, sans distinction de religion, estans allés en foule arroser son tombeau de leurs larmes et tesmoigner au duc, son mary, la douleur et le regret qu'ils avaient d'une perte si considérable »¹²⁶.

Dernières tribulations

Probablement au temps de la Révocation de l'Edit de Nantes, après le départ de la princesse de Tarente, Charles-Belgique-Hollande de La Trémoille fit transférer hors du caveau sépulcral de la chapelle collégiale les dépouilles des trois protestants qu'elle contenait : celles de son arrière-grand-père le duc Claude de La Trémoille, de sa grand-mère Marie de La Tour d'Auvergne et de sa tante Elisabeth, morte en 1640. Elles furent déposées dans un caveau situé à l'angle sud-est du château, communiquant par un escalier avec les appartements de la duchesse. Cette nouvelle localisation les fit échapper en 1793 aux profanations des révolutionnaires¹²⁷ bien que rapporte Imbert on disait dans le pays que la duchesse avait été inhumée à cet endroit. Le mur extérieur de ce caveau, bâti sur la terre sans fondation, s'étant écroulé plusieurs fois, se diffusa la légende que le fantôme de la duchesse le renversait parce qu'il ne voulait pas être renfermé dans son tombeau. Les trois cercueils de plomb furent mis à jour le 3 avril 1872 par des ouvriers s'employant à creuser les fondations

¹²⁵ Charlotte-Amélie de La Trémoille, *Mémoires*, p. 47-48.

¹²⁶ Hugues IMBERT, "Mémoire de Marie de La Tour d'Auvergne, duchesse de La Trémoille (1661)", *op. cit.*, p. 93.

¹²⁷ P. V. J. BERTHRE DE BOURNISEAUX, *Histoire de Thouars*, *op. cit.*, p. 45-46 et 195-196.

de ce mur¹²⁸. Au contact de l'air les ossements de la duchesse tombèrent en poussière. Les trois cercueils furent déposés le 30 avril 1872 dans le caveau de la chapelle de Thouars.

Jean-Luc TULOT

(à suivre)

LA FAMILLE ACERE

Armes : de gueules à la fasce d'argent, chargée de deux étoiles d'azur, accompagnée en chef d'un soleil d'or et en pointe d'un croissant d'argent.

Marc-Antoine Acéré des Forges, dont on ignore l'ascendance, a été secrétaire du roi, charge qui conférait la noblesse au bout de vingt ans d'exercice. Sa famille fréquentait le temple de Charenton et celui de Saumur. Au moment de la Révocation de l'édit de Nantes, deux frères et une sœur se réfugièrent à l'étranger. On les retrouve officiers aux Pays-Bas et en Allemagne. D'autres membres de la famille sont réfugiés en Suisse et en Angleterre.

Une demoiselle Desforges fut enfermée aux Nouvelles Catholiques. Le 28 juin 1686, elle « *proteste toujours de ne vouloir pas changer et ne veut pas même parler de religion.* » Elle est toujours enfermée le 17 décembre 1686.

Nous n'avons pas de certitude sur la parenté de Jacob Acéré, banquier à Lyon avec Marc-Antoine, qui pourrait être son frère. Ses filles se sont mariées dans le milieu de la banque protestante lyonnaise.

Branche de Marc-Antoine Acéré des Forges

I. Marc-Antoine Acéré, sieur de Beaulieu (paroisse de Marolles, près de Chartres), puis seigneur des Forges (terre provenant de son beau-père), est reçu conseiller, secrétaire du roi,

¹²⁸ Hugues IMBERT, " Découvertes des sépultures de Claude de La Trémoille, Marie de La Tour d'Auvergne et Isabelle de La Trémoille ", *Bulletins de la Société de Statistique, Sciences Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres*, N° 1 - janvier 1873, p. 427-439.

maison couronne de France, du Collège des Six-Vingts de ses Finances le 23 mars 1637. En 1644, il demeurait à Paris, rue des Fossés-Montmartre. Il fut reçu vétéran le 6 juillet 1657, et, à partir de cette date, lui et ses fils sont nobles et qualifiés d'écuyers. Il meurt après 1662, probablement en 1670.

Il épouse Marie de Burges, fille de Barthélémy de Burges, receveur des tailles à Loudun, seigneur de Vézières, Crouail et des Forges, et d'Anne Le Proust. Ils ont au moins 11 enfants :

1. Catherine Acéré des Forges, baptisée le 1^{er} novembre 1630 au temple de Charenton, morte avant 1670.
2. Paul Acéré des Forges, né en 1631, qui suit.
3. Jacob Acéré, sieur de Marmande, le 30 janvier 1633, baptisé à Charenton, parrain en 1681.
4. Alexandre Acéré, écuyer, sieur des Noyers, baptisé le 12 août 1635 à Charenton, mort avant 1670.
5. Louis Acéré, écuyer, sieur des Noyers, baptisé le 5 novembre 1636 à Charenton, mort avant 1703. Il est en 1683 le Commissaire protestant du Synode de Sorges, et demeure à Saumur, étant taxé d'office à 250 livres sur le rôle de Saint-Pierre de Saumur en 1686. Il résilie le 1^{er} mars 1708 le bail de la terre de Crouail, près de Mont sur Guesnes. Il épouse le 24 août 1670, au temple de Saumur, Jeanne Gendrault, née vers 1648, fille de Pierre Gendrault, écuyer, sieur de Chambon et de Marguerite Bernard. Elle demeure à Tours, et est confirmée dans sa noblesse en 1705. Ils sont les parents de :
 - a. Louis Acéré, baptisé le 20 mai 1671 au temple de Saumur, est reçu à l'église française de la Savoye, de Londres le 25 mars 1687.
 - b. Marc-Antoine Acéré, baptisé le 18 octobre 1672 et inhumé le 18 mars 1678 au temple de Saumur.
 - c. François Acéré de Saint-Georges, baptisé le 22 juillet 1674 à Saumur (parrain : mylord, comte de Plymouth), est naturalisé anglais le 24 mars 1699.
 - d. Charlotte-Marie Acéré, baptisée le 29 décembre 1675 au temple de Saumur.
 - e. Paul Acéré, est réfugié en Suisse dans la misère en 1690. Il reçoit un secours en attendant que Messieurs ses frères y pourvoient. Il est naturalisé anglais le 24 mars 1699.
6. Samuel Acéré des Forges, baptisé le 7 avril 1638 au temple de Charenton. En 1670, il est écuyer, sieur de la Colombière, receveur de la foraine au bureau de la ville d'Aurillac en Guyenne. Il est réfugié à Lausanne en 1689. Il épouse Jeanne

Benech, fille de Jeanne de Pechels. Elle est enfermée en 1689 à l'hôpital de Rodez, avec sa mère, dont la maison est rasée pour y avoir tenu une assemblée.

7. Dorothée Acéré des Forges, baptisée le 24 juin 1640 au temple de Charenton, morte avant 1670.
8. Isabelle Acéré des Forges, est probablement Elisabeth Acéré, fille majeure, demeurant à Saumur en 1670, qui se réfugie à l'étranger en 1685.
9. Pierre Acéré, écuyer, sieur de Fontenelle, baptisé le 10 juin 1646 à Charenton, mort après son père, et avant le 26 décembre 1670.
10. Prégent Acéré des Forges, baptisé le 14 janvier 1649 à Charenton, mort le 29 septembre 1642 à Paris.
11. Marc-Antoine Acéré des Forges, écuyer, né vers 1647, demeurant à Paris, rue du Mail, paroisse Saint-Eustache en 1669, qui fut, à partir de 1669, l'un des associés de Samuel Daliès de la Tour, protestant originaire de Montauban, fournisseur de la Marine et proche de Colbert. Ils détenaient des intérêts dans diverses entreprises industrielles du Nivernais :
 - Manufacture de fer blanc et noir à Beaumont (quatre martelleries et une blanchisserie)
 - Fourneaux et forges à Beaumont et à Bizi. (fabrication de fers ouvrés et de boulets de canon)
 - Fonderie de canons de fer, fourneaux, forges, moulerie, forerie, à Beaumont, Arlot, La Charbonnière, Cramain (capacité de production de 500 canons de fer par an).
 - Fourneaux et forges à Cosne (fabrication de fers, de grosses ancrs, de crics ; capacité de production de 100 ancrs par an.)
 - Manufacture d'armes à Cosne (mousquets, mousquetons, fusils, pistolets, armes blanches)

En 1670, il demeurait à Rome, et eut ses armes enregistrées à Paris par d'Hozier en 1696. En 1707, nouveau converti, demeurant à Paris, âgé de 50 à 60 ans, il demandait à pouvoir vendre, avec ses cousins, la terre de Crouail.

II. Paul Acéré, écuyer, sieur des Forges, né le 10 décembre 1631, baptisé au temple de Charenton, vraisemblablement mort en 1706 aux Pays-Bas. Il demeure à Paris, rue de Cléry en 1670 et rue Montmartre en 1674, à Loudun en décembre 1675 et à Paris, rue de Richeleiu le 11 novembre 1685, date où il donne procuration à son frère Marc-Antoine pour gérer ses biens. Il se réfugie peu après à l'étranger, et est nommé capitaine réformé en Hollande le 20 août 1687, avec un traitement de 400 florins.

Il épouse le 7 septembre 1671 à Charenton Emilie de Rozemont, baptisée le 3 octobre 1649, fille de Jacques de Rozemont, sieur de Boncoeur (1590-1653), secrétaire et intendant du duc de la Trémoïlle et d'Elisabeth Jouard. Ils sont les parents de :

1. Paul Acéré des Forges, baptisé le 30 avril 1673 à Charenton.

2. Emilie Acéré des Forges, née en 1674.
3. Anne Acéré des Forges, baptisée le 4 avril 1676 à Charenton, morte entre 1715 et 1719, épouse le 9 juin 1715, à La Haye, Lancelot de Marconnay, né vers 1663, mort le 20 avril 1741 à La Haye, capitaine au service des Provinces Unies, fils d'Olivier de Marconnay, écuyer, seigneur de Blanzay et de Catherine de Marconnay. Il se remaria en 1719 avec Marianne de Larrey.
4. Elizabeth Acéré des Forges, baptisée le 31 mars 1680 à Charenton.
5. Jacob Acéré des Forges, baptisé le 4 avril 1681 à Charenton, naturalisé anglais le 25 mai 1701, capitaine, épouse le 4 septembre 1718 à La Haye Marguerite Madeleine Masclary, et se remarie le 15 mars 1720 à Celle (Allemagne) avec Judith de Marconnay de Beaulieu, fille d'Olivier de Marconnay.

Branche de Jacob Acéré, à Lyon

I. Jacob Acéré, né vers 1590, mort le 18 novembre 1680 à Lyon, marchand banquier à Lyon, épousa le 16 novembre 1631 au temple de Lyon Marie Spon, baptisée le 7 septembre 1608 à Lyon, fille de Mathieu Spon (+ 1632), marchand à Lyon, bourgeois de Zurich et Claudine Judith Bernard, d'où 7 enfants :

1. Alexandre Acéré, baptisé le 25 juin 1634 à Lyon.
2. Madeleine Acéré, née en décembre 1635 à Lyon, morte après 1683, épouse le 30 avril 1656 en l'église réformée de Lyon François Bosc, né en 1624 à Montpellier, mort le 15 septembre 1682 à Lyon, banquier à Lyon, fils de Laurent Bosc, maître apothicaire à Montpellier et Léonore Morel. Par son contrat de mariage du 15 avril 1656, devant maître Ravat notaire, elle avait reçu 12 000 livres de dot. Ils ont eu trois enfants.
3. Anne Acéré, née le 14 février 1637 à Lyon, épouse le 30 avril 1656 à Lyon Antoine Tronchin, né à Genève avant 1640, marchand banquier à Lyon, fils de Théodore Tronchin (1582-1657) pasteur et professeur de théologie et d'hébreu à Genève, et Théodora Rocca, d'où trois enfants.
4. Jacob Acéré, né le 20, baptisé le 25 avril 1638 à Lyon. C'est vraisemblablement lui qui est mort le 31 juillet 1639 à Lyon.
5. Marie Acéré, née avant 1641, épouse le 30 août 1654 à Lyon (contrat du 8 août, Maître Ravat notaire) Simon Vareille, né avant 1638, mort après 1655, fils de Jacques Vareille, notaire à Saint-Martin de Langu (?), diocèse de Mende et Marguerite Duvillar.
6. Suzanne Acéré, née le 29 juillet, baptisée le 11 août 1641 à Lyon.

7. Marguerite Acéré, née vers 1646, épouse le 2 novembre 1676 à Lyon Jean Grevollet, né vers 1633 à Saint-Hippolyte en Cévennes, contrôleur général des aides de Lyon, fils de Jean Grevollet, marchand et Antoinette Blanchère. On trouve Marguerite Acéré, de Lyon, réfugiée à Zurich vers 1693.

Thierry Du PASQUIER

Sources :

- France Protestante 2^e édition.
- Pasteur Jean Rivière, *Livre d'or des protestants du Poitou persécutés pour la Foi*, 1957-1959, manuscrit photocopié, disponible en usuel à la SHPF.
- Extraits des registres protestants de Charenton, par les frères Haag, manuscrit 66 de la SHPF.
- H. et P. Beauchet-Filleau *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, 2^e édition, Poitiers 1891.
- Fiches de la Bibliothèque Wallonne.
- Bulletin de la Commission de l'Histoire des églises Wallonnes, IV^e série, 1928.
- Bibliothèque nationale, Ms fr 7051 f^o 246.
- Archives nationales MM 702, TT 84.
- Minutier central des notaires parisiens, étude XXXVI, 254.
- Jean Peter, *Maîtres de forges et maîtres fondeurs de la Marine sous Louis XIV, Samuel Daliès de la Tour et les frères Landouillette de Logivière*, Economica, p.37
- Renseignements dus à l'amabilité de M. Bernard Mayaud, qui a dépouillé les registres protestants de Saumur.
- Dépouillements des registres paroissiaux de l'église réformée de Lyon par Roland Gennerat, consultables sur le site internet huguenots.free.fr .

- Michel Francou, « Jacob Spon (1647-1685) un médecin humaniste lyonnais et sa parentèle suisse », dans *Archivum Heraldicum*, 2000, II p. 156

ARMATEURS ET NEGOCIANTS BORDELAIS

Les protestants n'ont toujours été qu'une petite minorité à Bordeaux depuis la Réforme, mais leur rôle dans la vie économique et sociale a été pendant de nombreux siècles très important, hors de proportion avec leur importance numérique; néanmoins le souvenir de nombreuses familles a disparu de la mémoire de leurs descendants. Nous présentons dans ce numéro et dans les suivants quelques familles sur lesquelles nous avons réuni des informations, trop lacunaires, mais nous espérons que des lecteurs nous communiqueront des compléments.

Ces familles d'armateurs et de négociants que nous avons étudiées sont: Baour, Bosc, Boucherie, Camescasse, Delorthe, Desclaux (de Latané), Faure, Lys, Pohls, Sigal, Sorbé, Southard, Taudin, Wustenberg.

La famille Sigal

Les Sigal furent négociants et armateurs à Bordeaux au 17^e et 18^e siècle ; ils ont une nombreuse descendance, que nous avons pu retracer pour partie.

I. Etienne Sigal (+24.6.1648) épouse par contrat du 27.12.1627 (Me Damans) à Bordeaux Marie Raoul, dont il eut au moins 2 fils. Il fut reçu bourgeois de Bordeaux en 1605. D'où 2 enfants :

1. Jean Sigal, (+1.5.1709) négociant, associé avec son père puis son frère Joseph, épousa Marie Denis le 27.8.1666 dont au moins 2 fils

a. Jean

b. Joseph, baptisé 11.5.1676, fils de Jean, bourgeois et marchand.

2. Joseph Sigal, qui suit.

II. [Joseph Sigal](#), négociant, décédé avant 1712, marié avec [Marthe Dierquens](#), (1647-1686), fille de David Dierquens, négociant hollandais établi à Bordeaux, et de Marthe Sauvage, dont

1. Marthe Sigal (20.2.1678-25.2.1755, Bx) ep. 4.10.1707, Bx Jonas Taudin, d'où

a. Marthe Taudin épouse Antoine Boucherie, raffineur de sucre, d'où :

. Anne-Marthe Boucherie ep Jacques Delorthe, armateur.

2. Jeanne Sigal née le 16 octobre 1682, baptisée le 1er novembre 1682, Temple de Bègles, décédée le 20 novembre 1765, Bordeaux,.

Mariée le 6 octobre 1712, Bordeaux, église Ste Colombe, avec [Jean Clément Dubergier](#), né le 30 juin 1680, Bordeaux, baptisé le 2 juillet 1680, église de St André, décédé le 5 février 1773, Bordeaux, inhumé le 6 février 1773, église de St Michel dont

a. [Marthe](#) Dubergier, née le 29 juillet 1723, Bordeaux, baptisée le 29 juillet 1723, Bordeaux, église de St André, décédée le 26 mai 1792, Bordeaux, inhumée le 27 mai 1792, Bordeaux, église de St Pierre.

Mariée le 26 octobre 1741, Bordeaux, église St Michel, avec [Jean de Sèze](#), né en septembre 1709, Saint Emilion, Gironde, décédé le 26 janvier 1777, Bordeaux, inhumé le 28 janvier 1777, église St Pierre, Avocat au parlement, dont au moins

. Romain de Sèze, avocat, fut l'avocat de Louis XVI, créé comte par Louis XVIII

3. Matthias Sigal, d'où :

a. Etienne Sigal, négociant, « a représenté le 1^{er} septembre 1760 les lettres de bourgeoisie d'Etienne Sigal, marchand, son bisayeul, du 16 juillet 1605 »

4. Anne Sigal épouse Lamestrie, notaire.

5. Elisabeth Sigal épouse Paul Griffon, capitaine des grenadiers et s'enfuit avec lui à l'étranger, dont

a. Elisabeth Griffon épouse 6.5.1724 Pierre Desclaux, armateur, d'où :

. Isabeau Desclaux épouse Jean-Jacques de Bethmann

. Pierre-Paul Desclaux, sieur de Latané, écuyer épouse 28.8.1773 Marguerite Sigal (+ 24.1.1779 à 34 ans) fille de feu Pierre Sigal et Marie Griffon.

L'activité de la famille Sigal est retracée par les actes suivants, dont le répertoire a été dressé par les Archives du Canada (et est disponible sur leur site internet archives.ca) :

75, février, 08	Série Amirauté de Guyenne, Attributions judiciaires, Procédures, 6B Requête de Jacques Nougues (s) et Jean Minvielle (s), Joseph Sigal (s), George Dehaemstede (s) pour la permission d'envoyer leur navire le Guillaume de Bordeaux, maître Pierre Neaud, à la pêche de poisson vert. pièce.
1682, juillet, 04	Nom et type de navire: Roi David de Bordeaux. Tonnage: 70 tx. Lieu du voyage: Terre-Neuve. Capitaine: Abraham Bertrand à la place de Ozée Baudouin. Avitailleur: Sigal, de Bordeaux. Cargaison: Victuailles.

- 1683, mars, 29 Série Amirauté de Guyenne, Attributions administratives, Passeports et soumissions , 6B
Requête par le sieur Joseph Sigal, bourgeois et marchand de Bordeaux po obtenir une permission et un passeport permettant à Jean Guillet, maître d vaisseau la Petite Suzon du port de La Rochelle, d'aller à Québec.
- 1684, avril, 22 Série Amirauté de Guyenne. Attributions administratives , 6B
Nom et type de navire: Deux soeurs de La Rochelle. Tonnage: 180 tx. Membres d'équipage: 16. Lieu du voyage: Iles de l'Amérique et Canada. Capitaine: Jacques Cheauveau (a signé). Chargeur: Joseph Sigal, bourgeois et marchand de Bordeaux. Cargaison: denrées, marchandises et armes
- 1684, avril, 23 Série Amirauté de Guyenne, Attributions administratives, Départs des navires du port de Bordeaux , 6B
Nom et type de navire: Deux Soeurs de La Rochelle. Tonnage: 190 tx. Lie du voyage: Canada. Capitaine: Jacques Chauveau. Chargeur: Sigal. Cargaison: Vin et autres marchandises.
- 1691, mars, 29 Fonds des Archives départementales de la Charente-Maritime; La Rochell
[
Série Etude Menon: Rivière & Soullard , 3E
Procès-verbal à la demande d'Isaac Mouchard, banquier, procureur spécia de Joseph Sigal, bourgeois et marchand, de Bordeaux, relatif au déchargement à La Rochelle de barriques de vin rouge et d'eau-de-vie chargées à Bordeaux sur le Saint-François-de-Paul**, capitaine Pierre Durant, qui étaient à l'origine destinées à Québec***. L'une des barriques étant remplie d'eau salée, le procès-verbal précise que l'équipage aurait bu son contenu pour le remplacer par de l'eau de mer. La première partie du procès-verbal date du 29 mars 1691; la seconde, du 9 avril 1691.
- 1692, juillet, 28 Sentence du procès entre Pierre Daly, conseiller du roi trésorier général de France, contre les enfants de feu Jean-Pierre Malleret, Joseph Sigal et autr créanciers au sujet de la distribution du prix de la vente de la moitié du Fleur de lys couronné. 3 pages
- 1737, mai, 16 Déclaration de la perte de son navire à Boston d'Etienne Sigal (s), capitain de l'Aimable Marguerite de Bordeaux, partie des Antilles. A essayé de relâcher à l'île Royale à cause du mauvais temps mais n'a pu y arriver. 9 pièces de 1736 et 1737 dont 6 de Saint-Domingue
- 1737, décembre, 16 Fonds des Colonies
Série G3. Dépôt des papiers publics des colonies; notariat
Jean Seigneur, demeurant en cette ville, faisant pour et au nom de Peter Faneuil de Boston, à Estienne Sigal, capitaine de navire, de présent en cette ville.

- 1737, décembre, 16 Fonds des Archives départementales de la Charente-Maritime; La Rochelle
Série Amirauté de Louisbourg , B
Enregistrement des contrats de vente et d'acquisition de bâtiments de mer
passés à Louisbourg: Vente du navire anglais le COTO par Jean Seigneur,
représentant Peter Faneuil de Boston, à Etienne Sigal et Paul Griffon,
négociant de Bordeaux.
- 1741, juin, 12 Réception comme pilote de Pierre Castan (s), de Penne en Agenais. Matel
sur la Charente, capitaine M. de Bretonville, pour la Louisiane, pendant 3
mois 21 jours en 1740. 2nd pilote sur l'Aimable Pucelle, capitaine Etienne
Sigal, venant de l'Île Royale, pendant 7 mois 7 jours en 1737-1738.

Denis FAURE

QUESTIONS

04-10 DU BOURDIEU

Je recherche tout renseignement sur la famille Du Bourdieu qui figure dans mon ascendance et sur laquelle je possède déjà les éléments généalogiques suivants :

I. N. Du Bourdieu, compagnon d'Henri IV, originaire du Béarn, gouverneur du château de Bergerac en Périgord, x N. ; d'où :

Ia. Pierre Du Bourdieu, gouverneur de L'Ile-Bouchard en Touraine, x Michelle Maulevault, d'où trois enfants :

- Pierre, parti avec sa famille pour Amsterdam en 1637
- Charlotte, x Pierre Fleury
- Olivier, qui suit en III.

Iib. Jean Du Bourdieu, consul à Alger ;

Iic. Isault Du Bourdieu, ministre protestant à Montpellier ;

III. Olivier Du Bourdieu, seigneur des Rochers, mousquetaire à cheval du Roy en 1635, puis intendant du duc de La Trémouille à Vitré en 1640, x 1^{er} avril 1648 Marie de Gennes, fille de Gilles de Gennes, sgr de Neulet et de Marguerite Conseil, d'où six enfants, dont :

IV. Pierre Du Bourdieu, sgr de Neulet, (°26 octobre 1662), x 25 août 1691 Jeanne, Anne Baillet, fille d'Edme, sgr de Courchamps, d'où treize enfants, dont :

V. Benjamin Claude Du Bourdieu, sgr de Neulet, (°1714, +1780), x 1756 Marguerite, Thérèse Malicot de Mesbin, maire de Vitré en 1770, d'où onze enfants, dont :

VI. Pierre, Julien Du Bourdieu, (°1764, +1849), x 27 septembre 1803, Marie Lasne-Rochelle, d'où quatre enfants, dont :

VII. Euphémie, Louise Du Bourdieu, (°2 octobre 1804, + Vitré octobre 1859), x 1829, Placide Provost °Mont Dol 1798, d'où trois enfants, dont :

VIII. Félicie Provost, (°1831, +1914), x Théophile Tortelier, Président du Tribunal de Vitré.

Ce dernier était mon arrière grand-père.

J. BARROIS

04-02 BOULANGER – SERRIZIER

Je recherche l'ascendance et des renseignements sur les familles de Mathieu Boulanger, de Langerie, dans les environs de Pons (Charente-Maritime), mort avant 1778, époux de Marguerite Serrizier (nom rencontré dans les registres protestants de Pons dès le XVII^e siècle). Veuve, elle vivait paroisse de Berneuil en 1778. Leur fille Marie a été baptisée catholiquement le 20 mars 1743 en l'église Saint-Martin de Pons.

T. Du PASQUIER

04-03 LEROUX

Je recherche la date de naissance d'Isaac Leroux, fils d'Abraham Leroux et de Judith Berthe °Châlons en Champagne ca 1650 +Bernau près Berlin 09.05.1720.

Je recherche également les noms, dates et lieux de mariage des parents, grands-parents et arrière grands-parents.

J. SKALSKI - COIGNARD

04-05 RISON-DAVERT (de)

Je recherche la date de naissance de Mathieu de Rison-Davert, fils de Jean Rison-Davert et de Marie Blanchart °Berrac, près de Lectoure en Armagnac ca 1673.

Je recherche également les noms, dates et lieux de mariage des parents, grands-parents et arrière grands-parents.

J. SKALSKI - COIGNARD

04-06 MIEN

Je recherche la date de naissance de François Mien °Vervins, hameau de Cailleuse ca 1670.

Je recherche également les noms, dates et lieux de mariage des parents, grands-parents et arrière grands-parents.

J. SKALSKI - COIGNARD

04-07 CHASTELLIER

Je recherche l'ascendance et tous renseignements sur le famille de Pierre Christophe *Abraham* CHASTELLIER, (ou Chastellier) négociant à Pons, propriétaire du domaine de Montplaisir (commune de Pons), mort avant 1784, qui épouse vers 1742 *Anne* Jeanne Dumorisson, née vers 1718, fille de Jean Dumorisson, sieur de Limorlin et Suzanne Pichon. Leur fils Jacques Chastellier est né le 3 août 1744 à Moings (commune de Jonzac).

T. Du PASQUIER

04-08 BENEZECH

Je recherche les date et lieu de naissance de Pierre Benezech, fils de Pierre Benezech et de Guillemette Martine °1620, x27.11.1643 Marie Azemar ; demeurant à Aigüefonde en Lauraguais, hameau des Vignals.

Je recherche également les noms, dates et lieux de mariage des parents, grands-parents et arrière grands-parents.

J. SKALSKI - COIGNARD

04-09 LANFRAY (LANFRANC-LANFRAIN)

Je recherche la date de naissance de Claude Lanfray, fils de Thomas Lanfray et de Benoîte Oulliat °Avignon ca 1640.

Je recherche également les noms, dates et lieux de mariage des parents, grands-parents et arrière grands-parents.

J. SKALSKI - COIGNARD

04-10 ALBY

Je recherche la date de naissance d'Isaac Alby, fils d'Alexandre Alby et de Jeanne-Pernette Gay °Aix-en-Provence ca 1675.

Je recherche également les noms, dates et lieux de mariage des parents, grands-parents et arrière grands-parents.

J. SKALSKI - COIGNARD

04-11 NAUDIN

Je recherche la date de naissance de Renée Naudin, fille de Pierre Naudin et de Suzanne Pénicaut °Saint-Agnant-en-Saintonge ca 1680.

Je recherche également les noms, dates et lieux de mariage des parents, grands-parents et arrière grands-parents.

J. SKALSKI - COIGNARD

04-12 BOURRELIER (BOURSELIER)

Je recherche la date de naissance de Léonard Bourrelier, fils d'Henri Bourrelier et de Marie Brougnaud °Montbéliard ca 1645.

Je recherche également les noms, dates et lieux de mariage des parents, grands-parents et arrière grands-parents.

J. SKALSKI - COIGNARD

04-13 FOUBERT

Je recherche l'ascendance de Catherine FOUBERT, vivante en 1668, épouse en premières noces N. GUICHARD de Beaupré, et en secondes noces Jean MINOT, sieur de Beaupré, mort en 1658 ou 1659, conseiller du roi, grenetier au grenier à sel de Sancerre.

Elle n'a pas encore pu être rattachée aux nombreux Foubert que l'on trouve à Sancerre, Blois, Orléans, La Charité, Gien, Henrichement, Saint-Benoît sur Loire.

T. Du PASQUIER

REPONSES

04-02 EMPEYTA

Jean-Pierre Empeyta fils de Jean Empeyta et d'Elisabeth André, de Laval d'Aix a épousé le 20 février 1768 Margueritte Reymond, fille de Jean et d'Anne Laurent, de Beaurières. Ils ont eu cinq enfants :

- Jean, 18.7.1769
- Antoine, 4.1.1772
- Jean-Pierre, 2.12.1776
- Daniel, 1.4.1779
- Durand, 25.12.1780

L'acte de réhabilitation dressé à Beaurières le 2 mars 1789, indique que Jean-Pierre Empeyta est mort le 4 décembre 1780, que sa veuve est âgée de 38 ans, et qu'un contrat de mariage a été passé chez Me Blanc à Chatillon.

L'acte de mariage est microfilmé aux AD de la Drôme sous la cote 5MI 025 R 5 à 10.

L'acte de réhabilitation est microfilmé aux AD de la Drôme sous la cote 5MI 235 R 7.

Par ailleurs, Jean Empeyta, fils de Pierre Empeyta et d'Antoinette Empeyta, de Laval d'Aix, a épousé le 4 février 1716, Isabeau André, fille de Jacques et d'Esther Turrel, de Châtillon. Leur contrat de mariage a été enregistré par Me Accarias le 2 février 1716. (AD Drôme 2 E 26001/2.105).

Pierre Empeyta et de Cassiane Flachaire, de Laval d'Aix, a épousé par contrat du 26 mai 1681, (Me Jean Chancel notaire), Antoinette EMpeyta, fille de Claude Empeyta et de Suzanne Chovin, de Laval d'Aix. (AD Drôme 2 E 05244-051).

Claude DIETENBECK